

Bulletin municipal n° 35





SOMMAIRE

EDITO 2018	P. 3
HOMMAGE À CHRISTIAN GARNIER	P. 4 à 5
VIE PRATIQUE	P.6à8
VIE MUNICIPALE	? 10 à 24
VIE SCOLAIRE	? 26 à 29
VIE INTERCOMMUNALE	?: 32 à 36
VIE LOCALE	? 38 à 51
VIE CULTURELLE	P. 52 à 54
VIE SPORTIVE	P. 56 à 61
HISTOIRE	P. 62 à 63



Nous remercions les annonceurs, qui grâce à leurs publicités, ont participé à la publication de ce bulletin. Réservez-leur vos achats, confiez-leur vos réalisations.

Bulletin d'informations municipales de Peaugres

Direction de la Publication :

Mairie de Peaugres

Commission Information:

Fanny André, Josiane Aouragh, Nicole Archier, Marie Bouchut, Pascal Carrez, Patricia Frenea, Christian Garnier, Jean-Luc Kriegel, Karine Petit, Yves Rivory, Guy Serayet, Cyril Villat.

Avec la collaboration des associations, des élus et de toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin.

Les articles des associations sont publiés sous leur responsabilité.

Coordination: Cyril Villat

Crédit photos :

HPV Drone (couverture) - J.L. Kriegel (4ème de couverture)

Conception & Réalisation : Alpha Imprimerie www.alpha-com.eu - 04 75 67 01 53

N°35 - Juillet 2018

EDITO 2018

Mesdames, Messieurs,

Pour ce bulletin municipal, il m'est difficile de m'adresser à vous sans vous exprimer ma stupéfaction et ma consternation empreinte de tristesse provoquées par le décès brutal le 04 mars dernier de Monsieur Christian GARNIER conseiller municipal, et ce seulement trois ans après le décès de son père Monsieur Louis GARNIER, qui fut Maire de notre village de 1971-2001.

Notre collègue et ami Christian GARNIER, élu au conseil depuis 2008 s'était impliqué dans la vie municipale dès son premier mandat dans des commissions telles le CCAS, le suivi des chantiers, les travaux quotidiens, la communication, l'affichage, la signalétique, le bulletin municipal, l'Ardéchoise, la fête de la musique,... Il était discret, généreux, disponible, au service de tous sans recherche de reconnaissance et de gloire. Je salue son engagement constant, son sens du civisme et ses actions tournées vers les autres et pour son village où il a grandi. Merci Christian pour ton histoire et pour celle que tu as construite avec l'équipe municipale, notre devoir est de la poursuivre.

Une nouvelle ère démocratique s'est ouverte après l'Élection Présidentielle, l'installation des députés et les débuts de notre nouvelle intercommunalité. Mais derrière les effets d'annonces, il y a en réalité les faits. La situation reste toujours avec peu de visibilité quant aux réformes et au devenir de l'administration de nos communes qui doivent toujours faire face à de nouvelles contraintes et transferts de charges. Les législations successives et actuelles sont toutes d'inspiration et à dominante urbaine et stigmatise, je pense, la ruralité en remettant en cause et sans fin leurs compétences, leurs moyens et les services nécessaires à leur dynamisme. Il faut redonner de la considération à nos petits villages et les mêmes capacités d'actions qu'aux territoires urbains. Je fais confiance à notre nouvelle intercommunalité Annonay Rhône Agglomération pour soutenir et faire preuve de solidarité envers ses territoires ruraux.

Comme pour en témoigner, je voudrai ici rappeler toute l'importance du pôle santé en service depuis fin 2017, un bel engagement communal et communautaire au service de vous tous !

Cet espace nous permet d'accueillir des disciplines médicales inexistantes encore à ce jour à Peaugres et répond aux besoins exprimés par les professionnels et à la volonté de préserver/renforcer le nombre de médecins généralistes. Pour tout vous dire, l'arrivée d'un troisième médecin a été vécue comme un soulagement!!

La vie municipale, communale et associative est constituée d'événements, de rencontres, de travaux et de projets pour votre village qui compte aujourd'hui près de 2200 âmes, chiffre en nette hausse et toujours en cours de validation par l'Insee à la suite du recensement en début de cette année.

2017-2018 a vu la réalisation d'un certain nombre de travaux qui structurent, sécurisent et embellissent notre village, d'autres sont en cours, vous retrouverez tous ces évènements, ces travaux et ces projets en parcourant les pages de ce bulletin.

Au centre village, d'importants travaux étaient devenus inéluctables. Ils sont en cours depuis l'été 2017 et consistent à réaménager la rue centrale au niveau de l'auberge jusqu'au carrefour du pont des chèvres. Ils visent à sécuriser la traversée et à partager entre les voitures et les piétons la voirie de largeur hétérogène et contrainte. Les réseaux aériens seront tous enfouis dans les prochaines semaines conformément au planning de nos concessionnaires. Pour conserver l'embellissement, la qualité et le bon fonctionnement de l'espace partagé limité à 20 km/h entre l'Auberge et la boulangerie Brias, je vous rappelle également qu'aucun stationnement n'est aujourd'hui accepté. Des nouveaux parkings aménagés de part et d'autre de la rue restent réservés à du stationnement minuté facilitant l'accès de proximité à vos commerces.

J'ai conscience de la gêne que ces travaux provoquent et particulièrement à nos commerçants, je vous remercie tous de votre patience et compréhension.

le pense également au tissu associatif, qui est très actif dans notre village. Nos associations sont le cœur battant de notre commune et méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous, qu'elles soient culturelles, sportives ou autres. Elles agissent tout au long de l'année pour renforcer le lien social. C'est avec elles que se façonnent des émotions partagées. À ce propos, je félicite le travail de la toute nouvelle association « mémoire et patrimoine de Peaugres » qui contribue à conserver, valoriser des documents permettant de retracer l'histoire de notre village.

Je voudrais saluer la chasse aux œufs organisée par l'équipe du CCAS pour nos plus jeunes et la fête médiévale du comité des fêtes, remercier l'initiative du Lions Club d'Annonay pour l'installation d'une boîte à livres, et souhaiter la bienvenue à madame et monsieur DOS SANTOS gérants de la superette Proxi, et au dépôt vente de monsieur PETTI et madame ROSTAING qui vous proposent de nouveaux services au centre village.

Pour suivre toute l'actualité Peaugroise, je vous invite à prendre connaissance de ce 35ème numéro du bulletin et à consulter et lire régulièrement le site internet, la page Facebook et le panneau lumineux de la Mairie pour le calendrier des manifestations et les travaux engagés. N'hésitez pas à nous suggérer l'annonce de vos événements et vos propositions d'améliorations.

l'adresse mes plus vifs et sincères remerciements aux annonceurs qui permettent la réalisation de ce bulletin annuel grâce à leur soutien financier.

Tourné vers les autres... vers son village









Au service de tous



















Merci Christian

MAIRIE DE PEAUGRES

Tél. 04 75 34 80 74 - Fax 04 75 34 86 71

mail: mairie.peaugres@inforoutes-ardeche.fr

Site: www.peaugres.fr - Facebook: www.facebook.com/mairie-de-peaugres

36 place de l'Eglise - 07340 PEAUGRES

Jours et heures d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale au public :

Du lundi au jeudi de 13H30 à 17H30 Le samedi de 8H00 à 11H00.

En dehors de ces horaires, il est impératif de ne pas déranger les secrétaires, qui travaillent sur les dossiers en cours.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

LEVÉE DU COURRIER 13H30 EN SEMAINE et 10h45 le samedi. Tél. 04 75 67 00 48

Annick GARNIER. Florence BARBIN Christiane ANDRÉ

Agents municipaux :

Fabienne DESGRAND, Françoise ARTRU Betty BONNAY, Nathalie CELETTE Jeannette MONTABONNET, Lisette CHEVAL, Sylvie FOREL

Agents d'entretien :

Mathieu CHOMEL Yannick BERTIN

POMPIERS - Tél. 18 ou 112

Centre de Premiers Secours à Annonay - Tél. 04 75 34 00 18

SAMU Tél. 15

CENTRE ANTI-POISON

Grenoble - Tél. 04 76 42 42 42 - Lyon - Tél. 04 78 54 14 14

GENDARMERIE - Tél. 17

Serrières: Tél. 04 75 34 02 02 Annonay: Tél. 04 75 33 50 42

ALLO, SERVICE PUBLIC - Tél. 39 39

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

PERCEPTION D'ANNONAY

Tél. 04 75 33 47 11

Heures d'ouverture : du lundi au Vendredi de :

8h à 12h - 13h15 à 16h

SAUR (Service des Eaux)

Secteur Annonay

18, avenue de la Gare - BP 134 - 07104 ANNONAY CEDEX

Tél. 04 75 69 24 00

Service clientèle: 04 69 66 35 00

EDF Dépannage : 09 726 750 07

HORAIRES DES CARS

ANNONAY / LE PEAGE DE ROUSSILLON > LYON

Auprès du transporteur SRADDA: 08 10 26 26 07 Auprès de la SNCF : Allo TER : 09 69 32 21 41

www.sradda.com

TAXI Yves Laurent - Tél. 04 75 67 00 00

PORTAGE REPAS CCAS Tél. 04 75 34 80 74

ADMR Permanence en mairie le jeudi de 14h à 17h

MARCHÉ DE PAYS Samedi matin 8h -12h

ANNONAY RHÔNE AGGLO

La Lombardière - BP 8 - 07430 DAVEZIEUX Tél. 04 75 67 55 57



LA PLATEFORME COVED - DÉCHETS VERTS

SERRIERES (jusqu'au 30 novembre) Lundi, mercredi et samedi de 14h00 à 18h00

PRESSE LOCALE

Pour vos communiqués, reportages...

Contactez les correspondants de la presse écrite locale :

LE DAUPHINE LIBÉRÉ Guy SERAYET

Tél. 06 61 56 30 60 - E-mail : guyserayet@gmail.com

LE RÉVEIL Olivier ENTRESSANGLES

Tél. 06 65 14 79 27 - E-mail : oe@sfr.fr

L'HEBDO DE L'ARDÈCHE Bernadette BUFFA

Tél. 06 44 95 30 83 - E-mail : bernadette.buffa@orange.fr

CULTE CATHOLIQUE

St Christophe les Annonay:

Père Jean-François BEAL - Tél. 04 75 67 68 85

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

09 65 29 72 77 - Espace St Martin

Lundi de 16h30 à 18h30 - Mercredi de 14h à 16h - Samedi de 10h à 12h

CRÈCHE « L'ÎLOT CÂLIN »

160, allée de la Mûre - Tél. 04 75 32 53 49

mail: ilot.calin07@orange.fr

RAM (RELAIS ASSISTANTS MATERNELS) « LES P'TITS CÂLINS »

160 allée de la Mûre - Tél. 04 75 32 12 78 ou 07 52 63 61 50

mail: ram.lesptitscalins07@orange.fr

ESPACE PARENTAL « L'ILE DES PARENTS »

160 allée de la Mûre - Tél. 04 75 32 53 49

Ouvert en journée, du lundi au vendredi, de 7h30 à 20h

ACCUEIL DE LOISIRS « L'ÎLE AU SOLEIL »

Rue de l'Egalité - Tél. 04 75 33 81 09 ou 06 68 52 81 10

mail: activites-loisirs@sfr.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ENFANCE ET JEUNESSE

36 place de l'Eglise - Tél. 04 75 34 80 74

mail: si.enfance.jeunesse@siej.fr

ÉCOLE PUBLIQUE LES CHAMPS FLEURIS

Tél. 04 75 34 84 81 - Directrice : Christine BRIEU

ÉCOLE PRIVÉE LES TAMARIS

Tél. 04 75 34 83 60 - Directrice : Delphine BIOLLEY

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. 04 75 32 42 01 - sur rendez-vous en mairie

MAISON MÉDICALE:

MEDECINS:

Dr Michel CLÉMENT - Tél. 04 75 67 30 49 - 7h30-11h

Du lundi au vendredi sans rendez-vous

Dr Steven JOLIVET - Tél. 04 75 32 48 14 sur rendez-vous

Lun au Ven 8-12h et 14-19h sauf jeudi après-midi

Dr Isabelle KOUOTZE - Tél. 04 75 34 86 61 sans rendez-vous

8h30-11h45 / 14h30-18h30 - Fermé le mercredi

INFIRMIERS:

Laurent DEYGAS et Martine CHAPPAT - Tél. cabinet 04 75 32 51 15

CABINET DENTAIRE:

Dr Jérémie RULLIERE - Dr Lise SAUTEL - Tél. 04 75 34 32 31

Lun au Ven 9-12h et 14-19h sauf jeudi après-midi

KINÉSITHÉRAPEUTES:

Robin MARTHOURET - Catherine SAIGNE - Tél. 04 75 34 86 56

PHARMACIE

Dominique GAUTHIER - Pauline GAUTHIER - Tél. 04 75 67 32 91 Lun au Sam 8h30- 12h15 - Lun au Ven 14h30-19h15

MAISON PARAMÉDICALE:

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Brigitte AZEMAR - Tél. 07 68 17 39 30

PSYCHOLOGUE - PSYCHOTHÉRAPEUTE

Maud Marielle DAUJAT ROBERT - Tél. 06 32 74 90 58

ERGOTHÉRAPEUTES

Lydiane ROUMEAS - Tél. 07 63 48 81 50

Dorian DEYGAS - Tél. 07 68 07 81 86

OSTÉOPATHE

Alison MARIN - Tél. 06 95 57 29 27

CABINET DENTAIRE:

Dr François SERVE - Tél. 04 75 34 85 12 - Ouvert le lundi.







LISTE DES ASSOCIATIONS

SPORT

COURIR A PEAUGRES

Christian CROS: 04 75 34 80 70

DECOUVERTE ET NATURE (Marche)

Jean-Louis MILLERY: 04 75 34 84 17

FOOTBALL CLUB Félines St cyr & Peaugres

- Félines - St Cyr - Paris Michel FILLATRAUD - 06 67 07 12 70

FORME ET SANTE (Gymnastique)

Michèle EXERTIER: 04 75 34 82 38

JUDO CLUB Peaugres & Félines

- l'Eutite 12

Yvan LARA: 06 81 66 02 77 idrvjudo@gmail.com

- 1 Entre

Christophe FORT: 06 60 15 96 87 judofort@gmail.com

KUNG FU

- 1 Cutte

Dominique BOULANGER: 06 61 83 47 99

QI GONG

- MTL

Michel LANOTTE: 04 75 33 51 86 ou 06 66 28 81 54 - asso.prems@orange.fr

GENERATION'S DANCE

- MTL (Danse de société)

Georges VOLOZAN: 06 20 24 55 14

volozan.ge@wanadoo.fr

OPEN BIKES 07

Philippe BLANC: 06 16 84 20 51 philippe-blanc0475@orange.fr

TENNIS CLUB

- cours de tennis et à 47 (en hiver) Christophe FARIZON: 06 83 51 90 49

••••••

CULTURE

LE CLOS DU LECTEUR (Gestion de la bibliothèque communale)

- Espace St Martin

Guy SERAYET: 06 61 56 30 60 bibliotheque.peaugres@gmail.com

THEATRE LES BALADINS

Didier FANGET - 04 75 67 33 57

Cours de théâtre

(Baladins et Familles Rurales)

Agnès CHANTEPY: 06 37 53 95 49 afr.fvc@laposte.net

GROUPE FOLKLORIOUE « Les Eclops Dancares »

Louis COMBE: 06 61 92 75 47 Mercredi de 18h15 à 20h - MTL

MELTING NOTES (Chorale)

Guy DESPINASSE - 04 75 67 30 33 quy.despinasse@wanadoo.fr

ARDECHE MUSIQUE ET DANSE

- Limony - Félines Laure PELLAT - 04 75 34 14 69 antenne.vivarhone@ardechemusiqueetdanse.fr

LE MES CHANTS COLLECTIF

(Projets artistiques et musicaux) Christelle CAILLE: 06 89 34 97 82

contact@meschants.fr

MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE PEAUGRES

- Espace St Martin

Michèle ROUX: 06 78 06 70 29 michele.roux07@orange.fr

FNACA (Anciens d'Algérie)

- Henri PERRIER: 04 75 34 83 55

•••••

LOISIRS

ALL IN RAISER CLUB (Poker)

- salle derrière la mairie Frédéric MATHIS: 06 43 00 26 77 contactpeaugrespoker@gmail.com

ACCA (Chasse)

Eric GARNIER - 06 79 14 58 43

ARD'LAN (Jeux vidéos et d'informatique)

- Espace St Martin

Frédéric DUCLOS: 06 87 70 84 12 ard-lan@hotmail.fr

ASSOCIATION SAINT MARTIN (Gestion et entretien de la salle St Jacques)

Louis COMBE: 04 75 34 80 03

CANTON VIE ENSEMBLE

(association de commerçants)

Emmanuel BRIAS: 06 62 17 83 26

CLUB DE L'AMITIE (3ème âge)

 Salle derrière la mairie + MTL (été) Jean BLACHIER: 06 46 75 05 73

COMITE DES FETES

Christian MEYRAND: 04 75 34 86 29 comitedesfetesdepeaugres@gmail.com

CONSCRITS 2018-2019

Alexandre HERELIER:: 06 27 69 33 93

2 TARTES 1 PION (Jeux de société)

- Espace St Martin

Florian PLOMB: 07 86 96 10 21 2tartes1pion@gmail.com

SCRAPANDCO (Scrapbooking)

- Salle derrière là mairie

Corinne GELIN-DEFELIX: 06 24 26 31 87

•••••

scrapanco@live.fr

PEAUGRINFORMATIQUE

- Espace St Martin

Nicole RANDON: 04 75 34 85 88

AUTRES ASSOCIATIONS

LA CLEF DES CHATS (Gestion des chats de rue)

Guy MINODIER: 04 75 34 87 95 contact@laclefdeschats.fr

SYNDICAT DES ELEVEURS DE CHEVAUX **DE TRAIT**

Olivier GOIN: 07 61 82 07 06

UDPS 26-07 Organisme de formation premiers secours

Jérôme LAURENT: 04 75 40 87 99 commercial@udps26-07.com

A.P.E.L.

Aurélie DELABRE: 07 60 84 18 99 apeltamaris.peaugres07@gmail.com

AMICALE LAÏOUE

Cédric BARRETEAU: 06 32 37 34 95 amicalelaiquepeaugres@hotmail.fr

O.G.E.C. Organisme de gestion de l'école privée

Emmanuelle DEYGAS: 04 75 34 83 60

dir.peapr@orange.fr

(Gestion Intercommunale Petite Enfance)

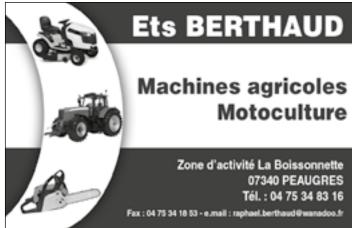
Cécile RIVIER: 04 75 32 53 49

L'ACA, club canin de Peaugres

Stéphane FAURIE : 06 60 86 22 19 Clubcanin07340@gmail.com

Retrouvez toutes ces associations sur le site de la mairie www.peaugres.fr











OUVERT de 13H à 18H LES VENDREDIS APRES-MIDI

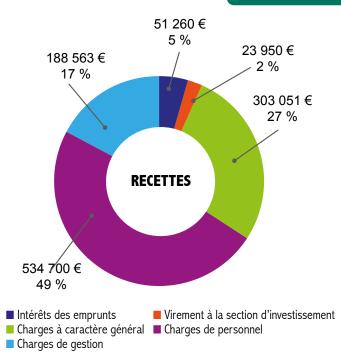
■ BUDGET 2018 ■

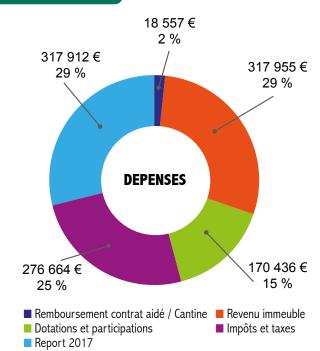
Cette année encore, les taux des impôts restent inchangés ; seule la base de la valeur locative (définie par l'Etat) est revalorisée. Les taux appliqués sur le territoire communal sont : - Foncier non bâti : 68.13 % - Foncier bâti : 11.36 % - Taxe d'habitation : 6.25 %

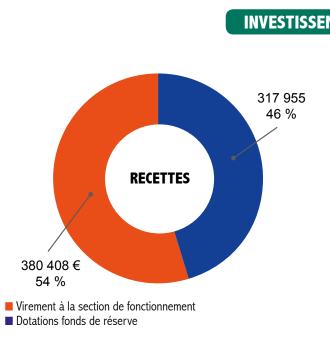
Le budget en quelques chiffres :

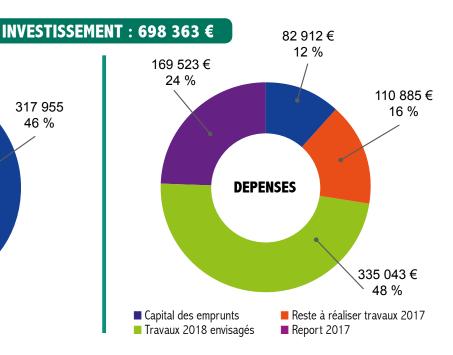
1. Budget général : 1 799 887 €

FONCTIONNEMENT: 1 101 524 €









2. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 49 467 €

FONCTIONNEMENT : 42 980 € INVESTISSEMENT : 6 487 €

En conclusion, on peut noter avec satisfaction que le document de valorisation financière et fiscale 2017 établi par la Trésorerie d'ANNONAY, faisant apparaître l'évolution de la capacité d'autofinancement nette de la commune, note un excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Cette capacité d'autofinancement est passée successivement de 84 155 euros en 2015, à 166 056 euros en 2016 et à 248 955 euros en 2017.



Géomètre-Experts depuis 1938

Bornage - Division de terrains ou de bâtis Lotissement - copropriété - Topographie Bureau d'études techniques VRD Diagnostics immobiliers

ARPENTEURS

ST MAURICE L'EXIL (38550)

44-46, rue de la Commune 1871 Tél. 04 74 11 12 62 : sme@arpenteurs.pro SERRIERES (07340)

140, quai Jules Roche Tél. 04 75 34 06 96

@:serrieres@arpenteurs.pro









Ouvert du lundi au vendredi

Menu du jour (le midi du lundi au vendredi) Menu grenouilles

Location de Gîtes 1/2 personnes

40 route de la remise • 07340 FÉLINES 04 75 34 82 22

Entreprise MOUNARD



N°291 Zone d'Activités « Le Rivet » B.P 14 07100 BOULIEU LES ANNONAY

Tél: 04 75 33 17 14 - Fax: 04 75 67 99 86 Mounard.sarl@orange.fr





Une entreprise au service de sa clientèle

Figure - GNR - Gazole - Essences

Bois de chauffage - Granulés - Charbon Stations-service 24/247i/7

Produits Pétroliers BROSSIER Av Rhin et Danube - BP 97 - 07103 ANNONAY

Tél. 04 75 69 32 30 - www.brossier.fr



Repas des aînés

Partagé pour la 3^{ème} fois avec la commune de Félines, le repas préparé par M. Chatron a réuni à l'Entre 2 près de 180 personnes pour un grand moment de convivialité et de bonne humeur.



Dans le but de récolter des fonds permettant de compléter le budget du CCAS tout en recherchant la convivialité, des soirées sont organisées, telles que repas dansant ou représentations théâtrales. Nous vous attendons nombreux pour les manifestations à venir!

La chasse aux œufs

Le dimanche 22 avril a eu lieu à l'espace naturel de la Mûre la première chasse aux œufs organisée par le CCAS.

Réservée aux enfants du village, cette première édition a été un véritable succès, placé sous le signe de la convivialité.

En échange d'œufs en plastique gracieusement prêtés par le Safari de Peaugres, les soixante enfants présents sont repartis avec un lapin en chocolat et quelques petits œufs.

Une fois la chasse terminée, enfants et parents pouvaient déguster boissons et gâteaux offerts par le CCAS.

Avec le soutier distribuer les récoltés qui quotidien d Encore merci à

A l'écoute de tous : fa CCAS sont prêts à v souhaitez conseils, info

En lien avec le service à vos difficultés. En lie aussi son soutien pe dem

Fort du s



Opération brioches

de nombreux bénévoles, le CCAS s'est encore mobilisé afin de brioches de l'ADAPEI dans le village. Bilan positif avec 3206 € permettront de financer des projets destinés à améliorer le les personnes handicapées dans les structures en Ardèche. tous ceux qui ont donné de leur temps, ainsi qu'aux donateurs pour leur générosité.



LE CCAS

milles, personnes âgées, handicapées, les membres du ous accueillir en mairie ou à passer vous voir si vous ormations, aide pratique lors de situation de rupture, de maladie ou de dépendance.

social de secteur, il est possible de trouver une solution en également avec les bailleurs sociaux, le CCAS apporte our des demandes d'attribution de logements (déjà 6 andes accordées depuis janvier 2018.) Tout au long de l'année le **service de portage de repas** couvre 8
communes autour de Peaugres.
Prix du repas 8.50 € / choix entre
2 menus et possibilité de l'adapter
en fonction des régimes sans sel et
diabétique, de commander
plusieurs repas le vendredi et
jours de fêtes **Contacter Christiane au**04 75 34 80 74



Théâtre Antibiotic

succès 2016, l'équipe du CCAS a souhaité à nouveau faire appel à la troupe Antibiotic pour deux représentations de la pièce « Bon anniversaire quand même ».

ement à l'année précédente, ces représentations ont eu lieu à la Salle St Jacques gracieusement mise à disposition par l'association St Martin.



TRAVAUX RÉALISÉS

INAUGURATION DU PÔLE SANTÉ : MAISONS MÉDICALE ET PARAMÉDICALE

Après huit mois de travaux, la maison médicale de Peaugres a accueilli les professionnels de santé le 18 décembre 2017. C'est l'aboutissement d'un travail de réflexion commencé en 2013 à l'ini-



tiative du Docteur Michel Clément et défendu par l'équipe municipale. Les nombreuses réunions ont permis d'élaborer un projet avec et pour les praticiens dans le but d'accueillir au mieux les patients. Il a initialement été porté par Vivarhône puis, en 2017, Annonay Rhône Agglo a pris le relais et a eu la charge de le mener à son terme. Le montant total des travaux s'est élevé à 960 000 €, dont 420 000 € d'aide d'Etat. La commune de Peaugres a fourni le terrain pour 1€ symbolique, ce qui représente une aide de 60 000 €.

Cet ensemble est divisé en 3 parties :

- un cabinet médical qui regroupe 3 médecins généralistes et 2 infirmiers
- un cabinet dentaire où exercent deux chirurgiens-dentistes
- et enfin, l'extension du cabinet de kinésithérapie.

Au total 9 praticiens qui vous accueillent dans ce bâtiment.

C'est le vendredi 2 mars 2018 en présence de Ronan Philippe et de l'équipe municipale que la nouvelle maison médicale de Peaugres a été officiellement inaugurée par le peaugrois Olivier Dussopt (secrétaire d'Etat à la Fonction publique et ancien député-maire d'Annonay). Il était accompagné du sous-préfet Philippe Court, de Simon Plénet-président d'Annonay-Rhône Agglo ; Michèle Victory - députée de l'Ardèche ; Virginie Ferrand - conseillère régionale ; Denis Duchamp - conseiller départemental. Les différents intervenants ont souligné le travail accompli, la logique du projet avec la proximité de la pharmacie et de la maison paramédicale ainsi que son importance dans la lutte contre les déserts médicaux mais aussi dans l'amélioration de la prise en charge des patients que nous sommes ou que nous serons tous un jour.

Dans la foulée de la maison médicale, la maison paramédicale a officiellement ouvert ses portes le 29 janvier. Située à côté de la pharmacie (côté distributeur) dans l'ancien local de l'ADMR, ce projet vise à compléter l'offre de soins sur la commune. Les travaux de rénovation (45 000 €) se sont déroulés durant le dernier trimestre 2017.

L'établissement accueille 5 professionnels : une ostéopathe (Alison Marin), une psychologue (Maud-Marielle Daujat-Robert), une diététicienne (Brigitte Azémar) et deux ergothérapeutes (Lydiane Rouméas et Dorian Deygas).







TRAVAUX RÉALISÉS ●

La santé à Peaugres

Avec l'ouverture du Pôle Santé et de ses maisons médicale et paramédicale situées de part et d'autre de la pharmacie, et à l'heure où de nombreuses communes sont confrontées au départ en retraite et au non remplacement de leurs professionnels de santé, la commune de Peaugres peut être fière de l'offre de soins gu'elle propose à ses concitoyens.

En effet, eu égard à l'évolution de sa population, les données 2016 de l'Agence régionale de santé (données disponibles sur le site C@rto-santé) présentaient Peaugres (au même titre que les communes d'Annonay et Serrières) comme une commune déficitaire en offre médicale. Mais, depuis décembre 2017, la présence de :

- 3 médecins généralistes (Drs Isabelle Kouotze, Michel Clément et Steven Jolivet),
- 3 chirurgiens-dentistes (Drs François Serve, Jérémie Rullière et Lise Sautel),
- 2 masseurs-kinésithérapeutes (Robin Marthouret et Catherine Saigne),
- et de 2 infirmiers libéraux (Martine Chappat et Laurent Deygas),

permet à nos concitoyens d'avoir une offre de soins à la hauteur... voire meilleure que sur l'ensemble du territoire national.

Sur le plan paramédical ce sont cinq professionnels de santé qui interviennent à savoir une ostéopathe, une diététicienne, une psychologueclinicienne et deux ergothérapeutes. Ne manque plus qu'un orthophoniste.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de ces différents praticiens :

MAISON MÉDICALE	Dr Michel Clément - Médecin généraliste	Tous les matins 7h30-12h du lundi au vendredi sans rendez-vous - 196 Route de l'Égalité - 04 75 67 30 49
	Dr Isabelle Kouotze - Médecin généraliste	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h30-18h30 (fermé le mercredi) - samedi 8h15-12h sans rendez-vous - 96 Route de l'Égalité - 04 75 34 86 61
	Dr Steven Jolivet - Médecin généraliste	Lun au Ven 8h-12h et 14h-19h (fermé le jeudi) - samedi 8h-12h - 96 Route de l'Égalité - 04 75 32 48 14
	M. Robin Marthouret - Masseur-Kinésithérapeute	76 lotissement les chanterelles - 04 75 34 86 56
	Mme Catherine Saigne - Masseur-Kinésithérapeute	
	Mme Martine Chappat - Infirmière	96 Route de l'Égalité - 04 75 32 51 15
	M. Laurent Deygas - Infirmier	96 Route de l'Égalité - 04 75 32 51 15
	Dr Jérémie Rullière - Chirurgien-dentiste	Lun au Ven 9-12h et 14-19h sauf jeudi après-midi
	Dr Lise Sautel - Chirurgien-dentiste	26 Route des Chanterelles - 04 75 34 32 31
2 PHARMACIE	Mme Pauline Gauthier - Pharmacienne	Lun au Sam 8h30- 12h15 - Lun au Ven 14h30-19h15 - 54 Route de l'Égalité - 04 75 67 32 91
	Mme Dominique Gauthier - Pharmacienne	
MAISON PARAMEDICALE	Mme Alison Marin - Ostéopathe	Lun et Jeu 9h-20h - Mer 9h30-20h - Sam 9h-15h - 51 route de l'égalité - 06 95 57 29 27
	Mme Maud-Marielle Daujan Robert - Psychologue	51 route de l'égalité - 06 32 74 90 58
	Mme Brigitte Azémar - Diététicienne	Les vendredis sur RDV - 51 route de l'égalité - 07 68 17 39 30
	Mme Lydiane Rouméas - Ergothérapeute	51 route de l'égalité - 07 63 48 81 50
	M. Dorian Deygas - Ergothérapeute	Lun-Ven 8h-18h - Sam 8h-12h - 51 route de l'égalité - 07 68 07 81 86
4	Dr François Serve - Chirurgien-dentiste	199, rue Centrale - 04 75 34 85 12 - Ouvert le lundi



◆ TRAVAUX RÉALISÉS ◆

AMÉNAGEMENT DE LA RUE CENTRALE - TRANCHE 1

Les travaux d'aménagement de la première tranche, entre l'auberge et la boulangerie Brias sont achevés.





Cette portion de voie, en plateau surélevé traversant, comporte désormais un trottoir, de part et d'autre, confortable car d'une largeur réglementaire de 1,40m permettant aux piétons ainsi qu'aux parents avec leur poussette de se déplacer en toute sécurité. La chaussée s'en trouve réduite mais d'une largeur suffisante pour que deux véhicules puissent se croiser à condition de respecter la limitation de vitesse à 20 km/h.

En effet, ce plateau surélevé transforme la chaussée en zone de partage dans laquelle le piéton est roi... et les véhicules tolérés. Donc une situation inversée par rapport à ce qui existait auparavant

Merci à chacun de respecter ce nouveau lieu de vie qui se veut convivial et attractif pour nos commerces.

Un revêtement spécial en résine, imitant des pavés, a été réalisé durant les vacances de Pâques ; travaux qui ont été retardés en raison des conditions météo défavorables car ce type de revêtement, au moment de sa mise en œuvre, ne supporte ni froid, ni humidité.

Des barrières ont également été installées au droit de chaque commerce afin d'assurer une meilleure protection aux clients lors de leur sortie du magasin.

Ces barrières définitives ont fait, au préalable, l'objet d'un test à l'aide de barrières amovibles. Et au vu des retours des uns et des autres, la pose de barrières définitives a été décidée en accord avec les commerçants.

Ces travaux ont bien évidemment constitué une gêne pendant de nombreuses semaines. Merci à tous et particulièrement à nos commerçants pour leur patience et leur compréhension.

UN PANNEAU LUMINEUX AU CENTRE DU VILLAGE

Installé en juillet 2017, ce nouvel outil de communication est en service depuis déjà un an.

Placé sur le mur de l'espace Linossier, il permet la diffusion de messages d'intérêt général liés à la vie de notre commune.

Grâce à cet outil nous espérons limiter l'affichage sauvage mais aussi aider les associations et autres utilisateurs à promouvoir leur communication.

Les messages pouvant être diffusés sont les suivants :

- Informations municipales : dates des élections, inscription sur les listes électorales, dates des réunions de quartiers, réunions publiques...
- Informations liées à la circulation : travaux, déviation, alerte météorologique...
- Manifestations culturelles : conférences, spectacles ou encore exposition ayant lieu sur notre commune
- Manifestations associatives : vide grenier, brocante, fête au village, assemblée générale...
- Informations scolaires : fêtes des écoles, portes ouvertes, inscriptions...



Si vous souhaitez diffuser une annonce de ce type sur ce support, n'hésitez pas à remplir le formulaire disponible en mairie ou sur le site et le déposer au secrétariat afin qu'il soit ensuite traité et mis en ligne.

CROIX D'ARTRUC : RÉFECTION LE 12 OCTOBRE 2017



◆ TRAVAUX RÉALISÉS ◆

A VOS MARQUES, PRETS? CHARGEZ!

Les bornes de recharge des véhicules électriques sont désormais opérationnelles.

Situées sur le parking de la cantine, elles attendent désormais les propriétaires des véhicules électriques et hybrides.



Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir, l'Etat a mis en place un dispositif d'aide aux collectivités territoriales visant à soutenir le déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides. L'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt auquel a répondu le Syndicat Départemental de l'Energie de l'Ardèche (SDE 07). Les 339 communes du département ont alors été consultées par le SDE 07 et un groupe de travail s'est mis en place pour envisager le maillage.

Le quota d'installation étant d'au moins une borne pour 3 000 habitants, le projet IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) a prévu 111 bornes et s'est développé autour de six thèmes : transport sur les axes principaux et secondaires importants en Ardèche, déplacements et zones urbaines, communes significatives, zones touristiques, stationnement résidentiel, communes volontaires.

Chaque borne de recharge accélérée (22kVA) comprend deux prises et coûte en moyenne environ 13 000 € tout compris, signalétique incluse. Sur cette somme, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) prend 6 000€ à sa charge, la commune 2 500€ et le SDE 07 la somme restante.

La maintenance est évaluée entre 1 000 et 1 500 € par an et par borne et est assurée par le SDE 07 et/ou son prestataire.

Ainsi, quand l'ensemble des bornes sera déployé, tout automobiliste roulant en voiture électrique n'aura plus le risque de tomber en panne d'énergie quel que soit l'endroit où il se trouve dans notre département.

AMÉNAGEMENT ÉCLUSES

La sécurité routière s'améliore rue des Prés Château



Toujours dans l'objectif de réduire la vitesse et améliorer la sécurité des usagers, deux « écluses » ont été réalisées rue des Prés château, l'une près du restaurant Daddy cool et l'autre au carrefour avec l'impasse des Grives complétant ainsi le dispositif de ralentisseur déjà en place.

L'écluse consiste en un rétrécissement de chaussée qui impose une circulation alternée.

Les règles de circulation sont gérées par un alternat signalé par des panneaux de signalisation, obligeant les véhicules venant dans un sens à laisser le passage aux véhicules arrivant en sens opposé.

Une bande blanche assure également la continuité du cheminement piéton sur l'ensemble du parcours.



ESPACE SAINT MARTIN - Réfection des génoises et de la façade





TRAVAUX EN COURS

AMÉNAGEMENT DE LA RUE CENTRALE - TRANCHE 2

A peine la tranche 1 terminée que vont s'engager les travaux d'aménagement de la rue centrale - Tranche 2 - entre la boulangerie Brias et la fleuriste (carrefour route de Praclos).

L'ensemble des réseaux secs a déjà été traité et est en voie d'achèvement sous le contrôle du SDE 07.

En juin, le syndicat des eaux a réalisé les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable qui devrait ensuite se poursuivre jusqu'au giratoire nord.



Puis, ce sont les travaux de voirie qui vont s'engager avec la réalisation de trottoirs et d'un revêtement de chaussée digne de ce nom.

La nature des travaux, et l'absence de commerces, devraient faciliter le déroulement de cette phase de travaux qui aura lieu sans coupure de circulation mais avec un alternat par feux tricolores.

À l'issue de cette tranche de travaux, les lignes et câbles aériens (EDF, téléphone) seront tous démontés et enfouis sur la portion allant de l'Auberge à la fleuriste.

PARKING DE CO-VOITURAGE

En 2017 des travaux se sont déroulés sur le parking de l'arrêt de bus du giratoire nord, travaux demandés par la Région et rendus nécessaires afin de permettre aux bus TER de manœuvrer et faire un demi-tour leur évitant ainsi de traverser le village pour un gain de temps.

Ces travaux ont toutefois eu pour conséquence de réduire de façon drastique l'espace de stationnement dédié au co-voiturage.

Il était donc devenu nécessaire de trouver une solution de remplacement. C'est désormais chose faite avec l'aménagement d'un parking situé de l'autre côté du giratoire et accessible depuis la route de Picot et relié à l'arrêt bus par le passage souterrain.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Guion TP pour un montant de 15 000 €. Ils consistent à la mise en forme du terrain, la pose d'un revêtement en stabilisé et enrobé ainsi qu'un réseau de collecte des eaux pluviales et enfin la mise en place de la signalétique.

Ces travaux sont éligibles à une subvention de la région et du département.



PROJETS

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU FOND DE LA SOMME

Cela fait déjà plusieurs années que l'on évoque ce projet mais, en raison de son financement et des travaux dans la rue centrale, il a été nécessaire de le décaler. Ce sera *a priori* pour 2018 dès lors que les travaux de la tranche 2 de la rue centrale seront terminés, donc vraisemblablement à l'automne.

Le projet d'aménagement, élaboré par le Cabinet Julien, comprend :

- Le maintien d'un gabarit de chaussée de 5 m de largeur,
- La construction d'un trottoir d'environ 1,50 m de large côté Nord, depuis le carrefour avec la rue des Chanterelles jusqu'au chemin des Biérats,
- La réalisation d'un plateau surélevé au droit de la partie la plus étroite avec marquage spécifique pour les piétons,
- La construction de murs de soutènement en limite des propriétés privées sur lesquelles le trottoir sera réalisé,
- La collecte et évacuation des eaux pluviales,

L'objectif principal de cette opération est de sécuriser le déplacement des piétons mais pas d'élargir la chaussée synonyme d'une plus grande vitesse

Merci aux propriétaires concernés par l'élargissement pour la qualité des échanges et leur compréhension permettant ainsi la réalisation de cette opération.

Dans un second temps, cette opération se poursuivra rue Paul Bourget jusqu'à la rue centrale.

EXTENSION DU CIMETIÈRE

La population de notre commune évolue et il nous faut penser à l'agrandissement du cimetière car le nombre de concessions disponibles se réduit fortement.

La loi prévoit que l'espace disponible doit correspondre à 5 fois l'espace nécessaire au nombre de décès moyen annuel.

Dans le plan local d'urbanisme (PLU) qui fixe les règles générales d'aménagement au sol, figurent les emplacements nécessaires à cette extension. Des négociations restent à engager avec le ou les propriétaires de ces terrains en vue de leur acquisition par la commune

D'autre part, une étude a été confiée au Cabinet Julien afin de déterminer la faisabilité et le coût de cette opération. Et, en fonction de ces négociations et du résultat de l'étude, le conseil municipal engagera la procédure particulièrement encadrée par la loi (rapport d'un hydrogéologue, enquête publique, arrêté préfectoral...) et établira un planning de mise en œuvre des travaux qui n'en doutons pas seront particulièrement onéreux mais ô combien indispensables.

PROJETS

FIBRE OPTIQUE

La fibre optique tisse sa toile dans les communes du territoire d'Annonay Rhône Agglo

Toutes les communes d'Annonay Rhône Agglo verront arriver la fibre optique d'ici quelques années. En 2020, les travaux de raccordement seront lancés sur l'ensemble du territoire. La communauté d'agglomération conventionne à la fois avec l'opérateur Orange qui raccorde, sur ses fonds propres, 16 communes dont la ville-centre, Annonay, et avec le syndicat Ardèche Drôme Numérique. ADN gère les opérations de raccordement des 13 autres communes du territoire. 1,65 millions d'euros sont inscrits au budget de l'Agglomération qui contribue à hauteur de 20% de l'investissement total supporté par ADN. « C'est un investissement lourd, que nous consentons car le déploiement de la fibre optique est essentiel pour l'attractivité de notre territoire, affirme Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo. Nous vivons à l'ère du numérique, les usages de l'internet changent : le partage de documents, l'échange des services... se développent. Déployer la fibre optique c'est

s'assurer que notre territoire, dont un certain nombre de communes se situent en zone rurale, ne va pas se retrouver en situation de fracture numérique. Il est essentiel que l'égal accès au très haut débit soit possible pour tous. »

Car ce qui change avec la fibre optique, c'est la rapidité de transmission des données. En effet, la fibre optique autorise des débits nettement plus élevés pour télécharger, surfer, téléphoner, regarder la télévision en simultané, pour le télé-travail et envoyer des fichiers lourds depuis son domicile... la fibre est un atout incontestable.

En 2017, le déploiement concernait des foyers situés à Davézieux, Roiffieux et sur une partie d'Annonay. En 2018, 1800 prises seront déployées sur le secteur de Félines, Serrières, Limony et Vinzieux. Le lancement des études débutera également pour une partie de la commune de Quintenas.

En ce qui concerne la commune de Peaugres, le déploiement de la fibre optique est programmé pour 2020 donc encore un peu de patience...

ASSAINISSEMENT DU HAMEAU D'ARTRUC

Le hameau d'Artruc, à l'Est de la Commune en limite administrative avec la commune de Bogy, se trouve sur un autre bassin versant que celui du bourg de Peaugres et sa station d'épuration communale principale dont la capacité est de 900 équivalent-habitants (unité de mesure se basant sur la quantité de pollution émise par personne et par jour).

Ce hameau est actuellement constitué d'une quinzaine d'habitations alors que son développement possible, conformément au PLU (Plan Local d'Urbanisme), représente un potentiel d'environ 50 équivalent-habitants (soit 20 habitations).

Les habitations les plus récentes disposent toutes d'un dispositif d'assainissement non-collectif. En revanche, les eaux usées issues de la partie la plus ancienne sont collectées via un réseau unitaire vétuste et rejoignent une prairie située en contrebas sans subir de traitement.

Après avoir entrepris divers travaux de réhabilitation des réseaux du centre bourg, la commune souhaite poursuivre son engagement dans l'amélioration du fonctionnement général de l'assainissement sur son territoire avec la mise en place d'un système collectif au hameau d'Artruc, via le transfert des effluents vers la station du bourg à l'aide d'un poste de relèvement.

La commune a donc engagé cette réflexion depuis plusieurs mois et le projet consiste donc aujourd'hui à :

- Créer un réseau de collecte des eaux usées des habitations (existantes et futures) au sein du hameau,
- Mettre en œuvre un dispositif de refoulement des eaux usées,
- Poser un réseau de transfert des eaux usées jusqu'à la station d'épuration communale existante.

Tracé et implantation approximative des réseaux projetés :

Les riverains et propriétaires concernés ont été rencontrés le 25 janvier 2018 afin de valider la faisabilité de ce projet.

UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION POUR LE CENTRE BOURG À L'HORIZON 2019

La commune de Peaugres dispose de quatre systèmes d'assainissement :

- Le Bourg,
- La Nohérie/Boissonnat.
- La Palisse, raccordée sur la station d'épuration du Safari parc,
- Le Bois, raccordé sur la station d'épuration communale de Colombier

Les eaux usées collectées au centre village sont acheminées par les réseaux d'assainissement et traitées à la station d'épuration du bourg située au bas de la route de Picot en aval immédiat de la confluence du ruisseau de Bourgon avec celui de Crémieux.

Cette station d'épuration de 900 équivalent-habitants, mise en service en 1990, arrive aujourd'hui en limite de capacité pour traiter correctement les eaux usées des 1360 habitants du centre villag e.

Compte tenu des perspectives d'urbanisation définies dans notre PLU et en accord avec les conclusions du schéma directeur d'assainissement finalisé en 2011, la construction d'une nouvelle station s'avère indispensable.

En vue de préparer cette nouvelle réalisation, la consultation d'un maître d'œuvre a été engagée par la commune en fin d'année 2017. Cette consultation a été reprise par Annonay Rhône Agglo en charge de la compétence assainissement depuis le 1er janvier 2018.

Le rôle du maître d'œuvre sera alors, en 2018, de définir la future filière de traitement, son emplacement et son dimensionnement en cohérence avec les objectifs d'urbanisation et les enjeux environnementaux.

Les travaux intercommunaux sont planifiés à ce jour pour l'année 2019.

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence assainissement de la commune ayant été transférée à l'échelle de l'intercommunalité, c'est donc Annonay Rhône Agglo qui sera en charge de la poursuite et de la mise en œuvre ces travaux.

• CIVISME /SÉCURITÉ •

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, sur notre commune le recensement a eu lieu du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2018.



Cécile, Jacqueline, Sylvie et Bryan, les 4 agents recenseurs recrutés par la mairie ont quadrillé tout le village durant un mois aidés par Christiane en mairie. Les résultats définitifs ne seront connus que fin

décembre 2020 et les résultats statistiques le seront au cours du 1er semestre 2021. Malgré tout, une première estimation laisse penser que la population pourrait atteindre voire dépasser largement les 2100 habitants. Ce recensement, qui se fait tous les cinq ans pour les communes de moins de 10 000 habitants, permet de savoir combien de personnes vivent sur la commune. Il est organisé et contrôlé par l'INSEE et réalisé par les communes.

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes permettant le financement d'équipements collectifs (écoles, maison de retraite...), et de déterminer les moyens de transports à développer et les besoins en logements, etc.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets, qui vous concernent, peuvent être pensés et réalisés. Toutes les informations collectées servent uniquement pour des statistiques contrairement à ce que peuvent penser certaines personnes et il est dommage qu'une quarantaine de foyers ait refusé ou oublié de répondre.

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Souriez! Vous êtes filmés...

Face aux nombreuses incivilités constatées sur la place de l'Eglise (dégradations d'édifices publics, vols de véhicules, tapage nocturne...) la municipalité, en accord avec les services de gendarmerie, a décidé de mettre en place deux caméras de surveillance et de protection sur la place.

Le coût de cette opération, confiée à l'entreprise Volozan d'Andance, s'élève à environ 2 300 € TTC.

Si ce système s'avère particulièrement efficace, il pourra être étendu à d'autres secteurs sensibles de la commune.

Affaire à suivre...

RUE CENTRALE : UN ESPACE PARTAGÉ



Afin d'améliorer la sécurité et faciliter l'accès aux commerces rue centrale, un plateau traversant a été aménagé entre la boulangerie Brias et le restaurant l'Auberge. Cet espace est une zone limitée à 20km/h où la priorité n'est pas donnée aux automobilistes. Il s'agit d'un espace partagé appelé « zone de

rencontre » (décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008) et matérialisé par le panneau ci-contre. Les véhicules peuvent circuler sur toute la largeur de la voirie. Compte tenu de la faible largeur de la voie, le stationnement n'est pas autorisé. Merci d'utiliser les places de stationnements matérialisées rue Paul Bourget, Place Antonia Clot et Place de l'Eglise.

INCIVILITÉS

Dépôts sauvages d'ordures

Les dépôts de déchets à côté des conteneurs de tri sélectif sont strictement interdits et assimilables à un dépôt sauvage d'ordures. Ils sont donc passibles d'une amende de 2ème à 5ème catégorie (68 à 1500€ - art 632.1 à 635.8 du code pénal). Si les conteneurs sont pleins merci d'avertir la mairie ou Annonay Rhône Agglo ; si vos déchets sont trop importants pour être déposés dans les conteneurs, vous devez les amener en déchetterie (vous trouverez les lieux et horaires en début de bulletin).

Déjections canines

A l'instar d'autres incivilités, nous avons été alertés à de nombreuses reprises de présence de déjections canines sur la voie publique. Outre les problèmes d'environnement, d'hygiène et de savoir-vivre, la responsabilité des propriétaires est directement engagée en cas d'accident. Nous vous rappelons que, selon la législation en vigueur,



les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, bien sûr les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique. Elles ne sont autorisées que dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En cas d'incident, le propriétaire est tenu de

procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal sous peine d'être passible d'une contravention de 1ère catégorie (35 €).

RAPPEL: NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Nous rappelons à chacun qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ; dans un lieu public comme dans un lieu privé ; que la personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose ou d'un animal placé sous sa responsabilité et dont elle a la garde et ce, quelle que soit l'heure du jour et de la nuit. Telle est la teneur de l'article R. 1334-31 du code de la santé publique.

Aussi, nous vous remercions de votre bienveillance afin de préserver une bonne entente entre chacun, sur notre commune.

A titre d'information voici les articles 8 et 9 de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinages dans le département de l'Ardèche :

- article 8 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.
- article 9 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, machines, instruments qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. Ces activités ou travaux ne sont autorisés en zones agglomérées ou péri-urbaines qu'aux horaires suivants :
- du lundi au samedi : de 8h à 20h,
- les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h et de 16h à 18h.

• VŒUX ET COMMÉMORATIONS •

VŒUX 2018





COMMÉMORATIONS 2017







M. Olivier de la Garde maire de Colombier-le-Cardinal et M. Jean-Yves Bonnet maire de Bogy, invités par la municipalité et les membres de la FNACA.

• INFORMATIONS GÉNÉRALES •

« SIGNALISATION DES COMMERCES »

3 questions à Monsieur le maire

- Q : Monsieur le maire, il y a une forte attente de la part des commerçants de Peaugres en matière de signalisation de la présence de leurs commerces dans la commune. Avant de nous dévoiler vos projets, pouvez-vous nous rappeler la règlementation en vigueur ?
- **R**: La Loi du 13 juillet 2015 interdit les panneaux publicitaires (préenseignes sur pied) dans les villes de moins de 10 000 habitants. Il s'agit de lutter contre la pollution visuelle, de protéger le cadre de vie et d'une certaine façon de stopper le développement sauvage, anarchique et inégal de panneaux publicitaires. À noter que les services de l'Etat ont pris des arrêtés obligeant le retrait immédiat de toutes les enseignes sur notre village depuis 2017.
- **Q** : Quelles sont alors les alternatives que vous proposez à ces règles strictes ?
- **R**: Afin que tous les commerces de Peaugres puissent avoir de la visibilité en amont et dans la commune, et en respectant la loi, je préconise une signalisation respectueuse de la loi et du code de la route. Cette signalisation mettra également sur le même pied d'égalité les commerces souhaitant être signalés (même support, même taille, même couleur, même emplacement d'implantation...). Avec le conseil municipal, nous étudions plusieurs formules. Nous ferons une sélection des projets possibles que nous soumettrons aux commerçants qui voudraient adhérer.
- Q : Le Safari de Peaugres accueille chaque année 300 000 visiteurs ! On a le sentiment qu'il n'y a pratiquement aucune retombée « économique » dans le centre de Peaugres ; comment améliorer la synergie entre le Safari et les commerces ?
- R: Ce sujet n'est pas nouveau et la question est légitime! Il est impensable de croire qu'il n'existe pas de solution pour améliorer cette situation. Mais ce n'est pas si simple. Je pense rencontrer à nouveau la direction du Safari pour qu'ensemble nous trouvions des idées « gagnant-gagnant ». Il s'agit de drainer des flux de Peaugres centre vers le Safari et inversement du Safari vers les commerces de Peaugres. Le pass anuel va dans ce sens. Des pistes sont également à explorer en matière d'hébergement autour de Peaugres, ou encore pour mettre en avant des produits du terroir dans le magasin du Safari mais aussi des produits du Safari dans les commerces de Peaugres. Le tout sans esprit de concurrence malsaine ni de clientélisme mais bien en synergie positive.

CÉLÉBRATION DES PACS EN MAIRIE

Dans le cadre de la simplification administrative, les services de la mairie sont autorisés à recevoir la convention de pacte civil de solidarité depuis le 1er novembre 2017 en application de la loi sur la justice du 21ème siècle. Cette procédure ne se déroule donc plus au tribunal d'instance mais à la mairie de la commune de résidence ou devant notaire. Lors de l'enregistrement du document, les signataires doivent être présents physiquement : ils ne peuvent se faire représenter par un tiers. Les documents à fournir sont les mêmes que précédemment ; outre le formulaire de PACS, les signataires doivent fournir une copie de leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire, une copie intégrale ou un extrait d'acte de naissance avec filiation datant de moins de trois mois (ou moins de six mois si le partenaire pacsé est né à l'étranger), une déclaration de PACS et des attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune.

ESPACE COWORKING, TROIS BUREAUX DISPONIBLES

Depuis janvier 2017, avec la création de la nouvelle intercommunalité Annonay-Rhône-Agglo, la mairie dispose, au 1er étage, des bureaux anciennement occupés par Vivarhône et Ardèche Verte.

Après réflexion et pour répondre aux besoins des nouveaux entrepreneurs qui cherchent des espaces à louer, l'équipe municipale a fait le choix de créer un espace coworking.

Actuellement, 1 bureau est occupé, 3 restent disponibles.

Ces bureaux, d'une superficie variant de 9 m^2 à 16 m^2 , sont loués au mois au prix de 9 euros/ m^2 .

Renseignements au secrétariat de la mairie : 04 75 34 80 74

RÉUNION DE QUARTIER - 6 OCTOBRE 2017



A vos agendas...

La prochaine réunion est programmée pour le vendredi 5 octobre 2018 à 20 heures à la MTL pour les quartiers de La Fontanasse et de Praclos.

NOUVELLE ORGANISATION À LA CANTINE -

De plus en plus d'enfants mangent quotidiennement à la cantine. Pour le bien-être de tous, une nouvelle organisation des prises de repas a été mise en œuvre.

Une décision qui a du sens. Ce nouveau fonctionnement s'est effectué en pleine concertation avec le personnel communal et les directrices des écoles.

Après une période d'essai d'avril à juin 2017, et suite à l'approbation de tous, la nouvelle organisation est effective depuis la rentrée scolaire 2017/2018.

Ainsi deux services sont désormais proposés :

de 11h45 à 12h30 pour les enfants de l'école des Champs fleuris,
de 12h15 à 13h pour les enfants de l'école des Tamaris.

Les déjeuners sont maintenant des moments de bien être aussi bien pour les élèves que le personnel de service.

Effectivement les repas sont pris sans précipitation et dans une ambiance beaucoup plus calme et sereine. De plus l'attente a été réduite pour les enfants au moment du service.

Le personnel de service est encore plus disponible pour accompagner les plus petits lors du repas, notamment pour les aider à couper la viande ou leur servir à boire.

Côté mobilier, les tables rondes ont laissé la place à des tables rectangulaires modernes et bien en phase avec cette nouvelle organisation.

• INFORMATIONS GÉNÉRALES •

UNE BOÎTE À LIVRES À PEAUGRES : LA BIBLIOTHÈQUE HORS-LES-MURS



Engagés dans la lutte contre l'illettrisme depuis de nombreuses années et pour redonner le goût de la lecture aux jeunes comme aux moins jeunes, le Lions Club de France et, à travers lui, les deux Lions Club d'Annonay (Annonay Ardèche et Roche des Vents) proposent de doter les communes de boîtes à livres.

C'est ainsi que, par le Lions Club d'Annonay Ardèche, la commune de Peaugres a pu bénéficier de cette belle initiative. Une boîte à livres a ainsi été installée rue de l'égalité à proximité des bancs. Après Boulieu-lès-Annonay, après Davézieux et Annonay, c'est ainsi la quatrième commune de l'agglomération à en bénéficier.

Le principe est simple, la boîte est accessible à tous et est dotée d'une quarantaine de livres fournis au départ par le Lions Club. Un livre vous plaît. Vous l'empruntez, le lisez puis le ramenez. Vous souhaitez faire partager vos lectures ? Vous faites alors don d'un ou plusieurs livres qui vous ont plu en les laissant dans la boîte. Ainsi, la boîte est alimentée par les lecteurs eux-mêmes.

Bien sûr le contenu est contrôlé par le Lions Club en association avec la bibliothèque de l'espace Saint Martin.

Bonne lecture



EKIBIO: HUIT MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT D'ICI 2020

Ekibio, entreprise basée sur la zone de la Boissonnette, fait partie depuis 2014 de la holding Compagnie Biodiversité. Forte d'une croissance à deux chiffres pour le secteur « bio » en France, 18% en 2017,

la holding annonce 100 millions d'euros d'investissement sur quatre ans.

Pour le site de production de Peaugres, huit millions d'euros seront injectés à l'horizon 2019/2020, avec la création d'une unité de transformation dédiée aux céréales et aux graines ainsi que l'agrandissement du site de logistique et de stockage.

Dans le domaine de la logistique, 9 millions d'euros seront investis sur les extensions des sites

existants à Périgny, Montflanquin et Peaugres. La holding *Compagnie Biodiversité* prévoit également la création de cinq cents emplois d'ici 2020 sur l'ensemble des sites de production en France, sans préciser l'impact pour l'usine de Peaugres.

Le groupe fort de 210 salariés, pour un chiffre d'affaires de 95 millions d'euros dont 20 % à l'export, produit annuellement 168 tonnes de biscuits bio, mais aussi 1600 tonnes de pâtes sèches, 5000 tonnes de grains et de graines bio, 2430 tonnes de mélanges et de conditionnement sans oublier les quelque 1500 tonnes de quinoa. Le groupe a capitalisé sur ses propres marques, Priméal notamment, et s'est allié en 2014 à son concurrent *Léa Nature* au sein de la holding *Compagnie Biodiversité*.

Didier Pérréol, l'enfant de Saint-Désirat attaché à sa terre natale, a fondé cette belle entreprise qui vient de fêter son trentième anniversaire. Il a aussi créé la fondation qui œuvre à l'élaboration d'un monde plus participatif, conscient des enjeux environnementaux et sociétaux qui s'appuient sur nos choix alimentaires. Il devrait transmettre le flambeau à Thierry Chiesa, actuel directeur général du groupe.



conducteur de leur création artistique.





● INFORMATIONS GÉNÉRALES

FACEBOOK

Véritable outil de communication pour notre commune, nous tentons du mieux que nous le pouvons d'alimenter et de faire vivre cette page, existant depuis bientôt 2 ans.

Nous pouvons compter sur un photographe amateur et un communiquant professionnel pour nous aider dans cette tâche.

Si vous souhaitez diffuser un événement à venir sur la commune n'oubliez pas de transmettre l'information au secrétariat de mairie pour qu'il puisse ensuite être diffusé.

N'oubliez pas de liker la page « mairie de Peaugres » de nombreuses informations vous y attendent et parfois même des jeux concours!



DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**



Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail: assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone: 01 49 55 82 22

A NOTER: pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018).

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhônealpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

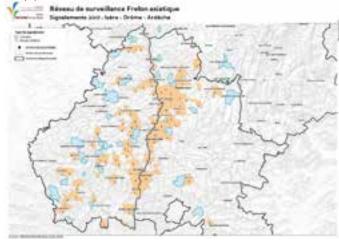
Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.



Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Carte : Signalements confirmés de frelon asiatique (nids en jaune et individus en bleu) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

Comment signaler un individu ou un nid?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 07: 04 75 64 91 85 / gds07@cmre.fr

FREDON 07: 04 75 64 92 12 / damien.donati@fredon07.fr **GDSA 07:** 06 08 92 26 67 / pascal.binon@orange.fr

2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir Carte) :

Dr Prémila CONSTANTIN Section apicole GDS Rhône-Alpes

- 1. Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016
- 2. Arrêté du 26 décembre 2012
- 3. FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
- 4. FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.











professionnels



réalisation & particuliers Vincent CAVAGNA 06 85 22 99 04

conception

anciennement EURL Christian Rouchier

34 chemin du mouchet - 07340 Peaugres Tél. 04 75 33 53 78 / cri.elec07@gmail.com



R

E

ECOLE PUBLIQUE LES CHAMPS FLEURIS



Les 121 élèves, de la TPS au CM2, sont répartis sur 5 classes. La section Maternelle compte une classe de TPS/PS/MS de 23 élèves et une classe de MS/GS de 28 élèves. Ces 2 classes ont chacune, en plus de l'enseignante, une ATSEM.



Pour le niveau élémentaire, nous avons une classe de CP/CE1 de 23 élèves, une classe de CP/CE2 de 21 élèves et une classe de CM1/CM2 de 26 élèves.

Tout au long de l'année scolaire 2017-2018, les enfants auront travaillé autour du thème de la découverte à travers le voyage vers divers pays. Ce projet du « Tour du

Monde » s'est ancré dans notre projet d'école : le « Vivre Ensemble ». Nous avons aussi eu des moments de partage entre tous les niveaux lors des jeux coopératifs qui ont eu lieu 3 fois dans l'année. Afin de clore cette année d'exploration de terres inconnues, les enfants se



Les CM à l'Institut Lumière

sont produits le samedi 23 juin lors de la fête de l'école dans la cour de récréation.

Les intervenants

Cette année nous avons eu le plaisir de pouvoir travailler avec un intervenant musique, Thomas Liabeuf, autour des musiques du monde. Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont aussi pu s'essayer à l'escrime durant 6 séances.



Voici quelques temps forts de cette fin d'année scolaire 2017-2018 des 5 classes :

- Toujours dans le cadre du voyage et du Vivre Ensemble :
 - En juin, les deux classes de maternelle ont pris le Mastrou.
 - Les enfants de cycle 2 ont essayé de se repérer dans l'Univers en allant au Planétarium de Saint Étienne.
 - Ils ont aussi dû se repérer sur Terre, en répondant à des énigmes lors de la course d'orientation organisée par des écoles de l'ancien canton de Serrières.
 - Les CM2 ont passé le PSC1.
 - Les enfants de cycle 3 sont allés à Meyras du 4 au 8 juin ; ils ont ainsi eu des moments conviviaux de partage et d'échange lors de la création d'un film.
- L'année scolaire s'est terminée par des « Olympiades » dont les éguipes étaient constituées d'enfants de toutes les sections.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pour une première inscription :

Passer à la mairie avec livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile. Une fois inscrit à la mairie...

...Prendre rendez-vous, en amenant votre livret de famille, avec Mme Brieu (Directrice de l'école) au 04 75 34 84 81 afin de visiter les lieux et de rencontrer l'enseignante. Nous pourrons répondre à vos questions lors de ce moment-là.

La cantine accueille les enfants à partir de 3 ans.

Si l'enfant a déjà été scolarisé :

Passer à la mairie avec livret de famille, carnet de santé, le certificat de radiation de l'école précédente et justificatif de domicile. Une fois inscrit à la mairie...

...Prendre rendez-vous avec Mme Brieu (Directrice de l'école) au 04 75 34 84 81 afin de visiter les lieux et de rencontrer l'enseignante. Nous pourrons répondre à vos questions lors de ce moment-là mais aussi échanger sur la scolarité antérieure...

...Merci, à cette occasion, de ramener le livret scolaire, le certificat de radiation et le livret de famille.

Vous pourrez découvrir d'autres renseignements dans le livret d'accueil que nous vous fournirons lors de la visite de l'école. Le personnel de la mairie, avec qui nous échangeons régulièrement et travaillons conjointement, pourra aussi répondre vos questions.

La rentrée aura lieu le lundi 3 septembre dès 8h20.

Mme Brieu sera présente à l'école tous les matins de la dernière semaine d'août. Vous pouvez aussi laisser un message sur le répondeur qui est consulté tous les jours.

L'AMICALE LAÏQUE DES CHAMPS FLEURIS

L'association regroupe l'ensemble des parents de l'école. Elle organise des manifestations tout au long de l'année pour récolter de l'argent pour toutes les sorties patrimoine, culturelles, sportives et tous les projets proposés par l'équipe enseignante.

Cette année, ces projets ont été nombreux et nos p'tits globetrotters ont pu voyager : Safari, train, bateau, septième art, espace... tout au long de l'année au grand plaisir de leurs parents!

C'est dans un esprit de convivialité et de bonne humeur que diverses manifestations se sont déroulées cette année :

- En octobre, vous avez été nombreux à apprécier notre matinée.
- Décembre a été festif :
- Notre 1ère bourse aux jouets a été un succès (60 exposants),
- La venue du généreux père Noël a émerveillé les enfants, Les séances photos familiales ont clôturé l'année en beauté.
- Nous regrettons de ne pas avoir pu maintenir la soirée conviviale prévue en février faute de réservations.
- En mai, la 14ème édition du vide-grenier a bénéficié d'une météo fabuleuse : 80 exposants étaient présents et un dîner croisière sur le Rhône a récompensé l'heureux gagnant de notre traditionnelle tombola. A cette occasion, nous remercions les généreux donateurs de lots.
- Le 16 juin s'est déroulé notre deuxième tournoi de pétanque en doublette à la Maison du temps libre.

L'année s'est achevée par la fête de l'école le 23 juin. Le spectacle des enfants était une invitation au voyage d'un continent à un autre. Puis, ce fut un repas façon auberge espagnole. Cette soirée fut également l'occasion d'offrir un cadeau aux élèves de CM2 partant vivre la grande aventure du collège. Les membres de l'Amicale Laïque tiennent à remercier les enfants, les familles, l'équipe enseignante, les commerçants, la municipalité, les associations et les villageois pour leur soutien, leur participation et leur aide matérielle.

Sans mobilisation, pas de manifestation...

Sans manifestation, pas d'argent....

Sans argent, pas de sortie....

Ce sont les enseignants et les parents qui dessinent l'école de leurs enfants.



ON COMPTE SUR VOUS !! A VOS AGENDAS...

Samedi 13 Octobre 2018 : Matinée Moules Frites Dimanche 9 Décembre 2018 : Bourse aux jouets Samedi 9 Février 2019 : soirée conviviale

Les dates du prochain vide grenier et du tournoi de pétanque ne sont pas encore connues.

Composition du bureau :

Président : Cédric Barreteau Secrétaire : Caroline Fraisse Trésorière : Delphine Escoffier Vice-président : Frédéric Bourrin Secrétaire adjointe : Brigitte Faurie Vice trésorière : Marie Michel

ECOLE PRIVÉE LES TAMARIS

École privée « les Tamaris » de Peaugres – année scolaire 2017 - 2018

128 rue de Colombier - 07340 PEAUGRES

@:dir.peapr@orange.fr - tel:04.75.34.83.60 - blog:ecolelestamaris.com

Garderie

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi

• Matin: 8h15 - 11h45

• Après-midi: 13h30 – 16h15



Semaine de 4 jours

Année scolaire

2017-2018

Sans inscription préalable

Matin: 7h30 – 8h05Midi: 11h45 - 12h15

• Après-midi : 16h15 - 18h30



Cantine

- 8 classes;
- 212 élèves ;
- Accueil dès 2 ans, suivant le rythme des enfants, après chaque vacances scolaires

OUVERTURE DE LA 9^{ème}
CLASSE à la rentrée de septembre 2018

 Service commun aux 2 écoles du village, géré par du personnel communal. Les inscriptions se font le matin même auprès des enseignantes.



Maternelle:

- Spectacle avec la compagnie planète Môme->
 - "Les dangers de la maison"
- Apprentissage du vélo (MS) / cycle piscine (GS)
 - Éducation routière
 - Sortie de fin d'année : Indian's Vallée
 - Lien avec la crèche "l'ilot câlins"
 - Semaine du goût

Cycle 2:

- Spectacle avec la compagnie planète Môme -> "Les dangers de la maison"
 - Activités sportives : tennis, escrime
 - Sortie de fin d'année : Indian's Vallée

Projets pédagogiques, culturels et sportifs année 2017 - 2018



- Spectacle avec la compagnie
 - Planète Môme ->

"Les dangers de l'électricité"

- Ecole et cinéma
 - Cycle piscine
- Visite du musée Canson
- Participation au Kangourou des Maths et au concours «défense et illustration de la langue française», organisés par l'AMOPA, Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
 - Découverte de l'allemand
 - Classe découverte dans un "British Village"



Projets pour toutes les classes :

- Apprentissage de l'anglais dès la maternelle
- Musique : enregistrement d'un CD et spectacle
 - Bibliothèque
 - Cross
 - Spectacle de Noël
- Action "Bol de Riz" au profit de la rénovation

d'une école à Madagascar

- Célébration de Noël
- Projet danse africaine



En tant **qu'école catholique**, nous marquons les temps forts et faisons un lien avec la paroisse pour l'éveil à la foi des maternelles au CP, ainsi que pour la catéchèse familiale en CE1. A partir du CE2, les élèves qui le souhaitent, peuvent bénéficier d'un parcours catéchétique.

Un **projet de soutien** est proposé aux élèves de primaire pour leur venir en aide sur des besoins spécifiques, mais aussi pour acquérir une méthodologie et une organisation de travail.

Une **enseignante spécialisée** intervient dans l'école chaque semaine, afin d'aider ponctuellement des élèves et de constituer des groupes de langage dès la petite section, pour que les élèves soient rapidement corrigés au niveau de la prononciation.

L'Association des Parents d'élèves de l'Ecole des Tamaris de loi 1901 est composée de parents bénévoles désireux de participer à la vie de l'école, au bon épanouissement des enfants dans l'établissement scolaire mais aussi d'échanger avec les familles, les écouter et créer un lien avec l'équipe enseignante. L'association à travers ses manifestations aident au financement d'outils pédagogiques ainsi que des activités et sorties scolaires.

L'association remercie à travers ce bulletin tous les bénévoles, le Comité des Fêtes, la municipalité et tous les sponsors qui l'ont soutenue et aidée tout au long de cette année.

Rétrospective 2017/2018 :

La 14^{ème} édition de la Tamarissienne a connu un vif succès : 1.060 participants accueillis !!

Merci aux bénévoles pour leur aide précieuse qui a permis d'inscrire, diriger et ravitailler copieusement les sportifs du jour.

La Tombola de Noël, les photos de famille, le loto ainsi que l'opération bonbons ont également été de belles réussites!

Le samedi 30 juin a vu la clotûre de cette année scolaire par la kermesse de l'école.

<u>Présidente</u> : Aurélie Delabre <u>Vice-président</u> : Alexandre Célestin

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévoles !! Pour nous contacter : Mail : apeltamaris.peaugres07@gmail.com ou 07 60 84 18 99

Accueil des élèves

Manifestations pour l'année 2018-2019 :

- 15 ème édition de La Tamarissienne (randonnée pédestre) :

dimanche 28 octobre 2018

- Novembre 2018: photos de famille
- Décembre 2018 : tombola de Noël
- Avril 2019 : spectacle pour enfants ou loto
 - Pâques : opération bonbons

Equipe enseignante dynamique qui mène une pédagogie qui veille à ce que l'enfant progresse à son rythme, en ayant pour ambition de faire grandir chaque enfant dans un cadre harmonieux, humain et social, indispensable pour faire de lui un être ouvert sur les autres et curieux du monde qui l'entoure.

Rythme scolaire de 4 jours, l'équipe enseignante prend en compte le rythme biologique de l'enfant, dans le but d'améliorer les apprentissages.

Un **lien école/collège** nous permet d'adapter les nouveaux programmes dûs au changement de cycle.

Une grande cour de récréation fait le bonheur de tous les enfants. Chacun peut, à sa guise, se détendre et se défouler. Les maternelles ont leur propre cour et peuvent profiter des équipements (toboggan, maisonnette, vélos, trotinettes, seaux et pelles).

Les associations de l'établissement

ASSOCIATION AEP-OGEC

Bureau:

<u>Présidente</u>: Emmanuelle Deygas <u>Trésorière</u>: Bertrand Serve <u>Secrétaire</u>: Virginie Jacquet

Les membres de cette association s'occupent de la gestion de notre école : du personnel non enseignant, des investissements dans les locaux afin d'assurer sécurité et parfaite hygiène des enfants.

Cette association travaille en collaboration avec l'APEL, mais également avec l'équipe éducative et la congrégation pour concrétiser les projets éducatifs et pédagogiques. C'est elle qui est représentative de l'école dans son fonctionnement financier et économique.





















Maîtrise d'Œuvre Etudes et Coordination Bâtiment - VRD

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

Le Rossini, Avenue de la Gare, 07100 ANNONAY Téléphone : 04 75 32 57 47 Télécopie : 04 75 32 18 36 contact@atec-bvf.fr











Lívraíson domícile sur demande (personnes àgées on faible mobilité)
04 27 51 91 15

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ENFANCE ET JEUNESSE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Ouel SIEJ demain?

Le Syndicat Intercommunal Enfance Jeunesse (10 communes ex Vivarhône) avait jusqu'alors les compétences petite enfance (crèches, RAM, parentalité), enfance (Accueil de Loisirs et mini-camps), et jeunesse.

Au 1er janvier 2018, la compétence petite enfance est transférée à notre nouvelle intercommunalité « Annonay-Rhône Agglo » ; les discussions menées en 2017 ont amené à cette construction :

- Un Guichet d'Accueil Petite Enfance unique, avec une seule porte d'entrée pour toutes les demandes d'accueil en crèche et un accès égal à l'ensemble des structures du territoire.
- Nos deux crèches « L'îlot Câlin » de Peaugres et « L'îlot Marin » de Serrières intégreront ce nouveau dispositif ; elles demeureront gérées par l'AGIPE.
- Le RAM gardera sa spécificité et couvrira le territoire de l'ex-Vivarhône.

Reste alors, au SIEJ, vous l'aurez compris la politique enfance et jeunesse, impliquant l'accompagnement de l'Association Activités loisirs (accueil de loisirs de Peaugres et de Félines, de 3 à 13 ans) et tout le travail avec nos jeunes (échanges européens, camps d'été, de neige, vogue des conscrits, conseils de jeunes...)! Toute l'expérience acquise depuis 2006 nous permet de poursuivre tous ensemble, communes membres du SIEJ, professionnels, jeunes et parents!

Je voudrais remercier ici Laura GERIN, animatrice jeunesse, et Sandrine AVANDETTO, animatrice TAP, Cindy DUCHIER, assistante administrative. Toutes trois ont cessé leurs activités avec le SIEJ pour de nouvelles expériences. Je les remercie du travail effectué et du temps passé auprès de nos jeunes.

J'accueille, avec plaisir, Myriam FOUASSIER, assistante administrative, et Sarah CALIXTE, nouvelle animatrice jeunesse qui a pris ses fonctions début novembre. Sarah va mettre toute son énergie et son dynamisme au service de nos jeunes.

Je tiens également à souhaiter une bonne continuation à nos structures petite enfance, à l'association AGIPE qui ont contribuées au développement de l'accueil pour nos « tout petit ». Je vous remercie pour les échanges que nous avons eus toutes ces années. J'aurais enfin une pensée toute particulière pour Christian GARNIER, qui s'est largement impliqué dans les projets menés sur la commune avec les jeunes : la réfection des abribus, le terrain de Dirt-BMX, les fêtes de la musique...

2018 : un Guichet d'Accueil Petite Enfance unique pour Annonay-Rhône Agglo

La reprise de la compétence « Petite Enfance et Parentalité » à l'échelle de la nouvelle agglomération permettra l'accès à toutes les structures de l'agglo pour les familles de Félines en recherche d'un mode de garde grâce à une porte d'entrée unique :

le Guichet d'Accueil Petite Enfance au 04 75 33 39 34 ou gape@annonayrhoneagglo.fr

L'Espace Parental L'île des Parents



Depuis septembre, l'Espace Parental, projet porté par l'association AGIPE, s'est élargi avec l'ouverture de la crèche de Serrières. Une bibliothèque parentale a été installée dans ces nouveaux locaux.

En 2017, Justine VINCENT (référente du guichet d'accueil petite enfance) a repris l'animation de l'Espace Parental.

Les matinées parents-enfants se sont poursuivies avec un programme semestriel : les samedis une fois par mois, à Peaugres, Félines, et Serrières avec, par exemple, des ateliers sur la pédagogie Montessori, des massages bébés, un espace de motricité.

Une formation pour favoriser le lien entre les parents et les tout petits, basée sur la langue des signes, « Signe avec Moi » a permis à une quinzaine de parents de se former à la communication gestuelle.

Le 2 décembre, une matinée autour du jeu a rassemblé une centaine de familles à l'Entre 2 ; cet événement permet de présenter des jeux inhabituels, faire découvrir des jeux de société, des aménagements pour susciter ou favoriser l'activité ludique à la maison.

Aujourd'hui, 200 familles participent aux actions menées par l'Espace Parental.

Retrouvez l'Espace Parental sur facebook@EspaceParentallleDesParents et sur le site du SIEJ.

L'association AGIPE

L'Association de Gestion Intercommunale Petite Enfance, s'est particulièrement enrichie ces derniers mois : en janvier, ouverture du Guichet d'Accueil Petite Enfance et, en septembre, la nouvelle crèche de Serrières.

Composée de parents utilisateurs de ces différents services, l'AGIPE s'inscrit comme partenaire de la politique d'accueil petite enfance et de services aux familles du territoire. Elle concourt à l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

L'AGIPE tient particulièrement à développer des passerelles entre les différents services qui lui sont confiés et a réfléchi sa gouvernance afin de privilégier l'investissement des parents.

Fort de tous ces projets, il est toujours aussi important pour l'AGIPE et de recruter de nouveaux administrateurs pour s'engager dans les différentes commissions... enjeu à relever pour la prochaine Assemblée Générale! Merci à tous les parents qui viendront nous rejoindre dans cette belle aventure, afin de porter haut et fort les valeurs de coéducation, du construire et faire ensemble.

L'AGIPE remercie l'ensemble des élus de Vivarhône pour leur fidèle soutien à l'accueil des jeunes enfants et de leur famille. Confiante aussi dans la possibilité de poursuivre ce partenariat de qualité avec Annonay-Rhône Agglo, l'association maintiendra son implication dans une politique petite enfance et parentalité audacieuse et de qualité.

L'îlot Câlin

Cette année 2017 aura vu aboutir de nombreux projets :

- La mise en place d'un accueil « hors les murs » chez une assistante maternelle salariée de la crèche pour l'accueil d'enfants avec des horaires atypiques ou des besoins spécifiques... projet ambitieux par ses objectifs multiples et pari gagné au vu des besoins satisfaits.
- La fourniture des couches de qualité fabriquée en France.
- Les travaux de rénovation de la crèche avec la modernisation du système de chauffage (installation d'une pompe à chaleur), l'installation de panneaux photovoltaïques, un relooking de la cour.
- La création d'une cuisine pour la confection de repas pour les enfants, à partir de produits locaux, bio ou issus de l'agriculture raisonnée et la constitution d'un réseau de producteurs de proximité. Grâce à cette démarche, l'AGIPE est garante d'une qualité nutritionnelle pour les enfants fréquentant les crèches de Peaugres et de Serrières et valorise les richesses du territoire.

- Depuis la rentrée, l'équipe de la crèche a légèrement été reconfigurée, avec l'arrivée de nouvelles professionnelles. Ceci permet de poursuivre la dynamique et la qualité d'accueil qu'offre ce service, depuis 13 ans, auprès des jeunes enfants et de leur famille.
- Cette année, l'équipe a fait le choix de suivre la thématique « Ma vie vue d'ici et d'ailleurs ». Cela a donné la possibilité aux jeunes enfants de découvrir des pratiques culinaires issues des cinq continents du monde, de prendre conscience de leur corps dans l'espace (éveil corporel, ateliers de psychomotricité...)
- L'îlot câlin souhaite toujours s'ouvrir sur l'extérieur : les enfants se rendent à la bibliothèque du village, afin d'assister à des contes animés par les bénévoles ; un projet intergénérationnel se déroule avec des résidents de l'EHPAD Montalivet Les enfants de l'îlot câlin les reçoivent toutes les quinzaines.

L'îlot Marin

La crèche L'îlot Marin a ouvert ses portes le 30 août 2017 à Serrières et vient compléter et enrichir l'offre d'accueil petite enfance du territoire. L'équipement vient s'ajouter aux 5 multi-accueils existant sur la nouvelle communauté Annonay-Rhône Agglomération. Ce projet est le résultat de la réflexion engagée par les élus de Vivarhône, du SIEJ et de l'AGIPE, accompagnés et soutenus par la CAF, la MSA, le Département.

L'équipe pluridisciplinaire composée d'une éducatrice de jeunes enfants en direction, de 3 auxiliaires de puériculture et de deux aides maternelle accueille 15 enfants du territoire. Motivée et dynamique, cette nouvelle équipe évolue dans des locaux flambant neufs, adaptés et fonctionnels qui permettent un accueil de qualité.

Un partenariat s'est installé naturellement avec le RAM puisque la crèche dispose d'une salle dédiée à l'accueil des temps collectifs au sein de l'établissement, tous les jeudis matin.

De même plusieurs rencontres ont eu lieu avec l' EHPAD de Serrières : lors des journées de la « Grande lessive », avec des matinées artistiques qui ont donné suite à de belles expositions ou encore avec le projet jardin qui est venu fleurir le jardin public devant la cour de l'îlot marin.

Le Relais Assistants Maternels Les P'tits Câlins



Un service dynamique, un public engagé, une commission qui recrute des parents

Le RAM a fêté ses 5 ans : belle mise en valeur du métier d'assistants maternels et de 5 années de fonctionnement associatif en lien étroit avec les communes. A cette occasion, les assistantes maternelles ont pu présenter la vision de leur métier sous la forme d'une maquette de leur maison comme image de leur accueil, accompagnée d'une présentation écrite reflétant leur réflexion sur une profession au service de la petite enfance. Cet anniversaire a été clôturé par une exposition, des ateliers artistiques et un spectacle maison En septembre, des portes ouvertes ont été proposées pour venir découvrir les temps collectifs. Les accueils collectifs ont été déménagés à Peaugres (Maison du Temps Libre) et à Serrières (locaux multiaccueil). Un quatrième temps d'accueil a été créé à Charnas (salle périscolaire).

2017 en chiffres:

62 assistantes maternelles et + de 200 places d'accueil ; 180 enfants touchés par + de 115 ateliers

L'Accueil de Loisirs L'île au Soleil

Avec la suppression des Temps d'Activités Périscolaires, depuis septembre, l'Accueil de Loisirs a de nouveau ouvert ses portes le mercredi toute la journée dès Septembre 2017

Chez les plus petits (groupe des 3-5 ans), en partenariat avec le RAM et L'îlot Câlin, des ateliers enfants-parents ont été expérimentés sur des temps d'accueil quelques mercredis, autour de la cuisine, musique, expression corporelle, contes... afin de favoriser un échange entre les enfants, les parents et les professionnels, permettre à chacun de partager un temps d'activité ensemble, de se rencontrer.

Une passerelle entre la crèche et l'Accueil de Loisirs permet aux enfants de L'îlot Câlin de découvrir L'île au Soleil et ainsi de favoriser le passage d'une structure à l'autre dès 3 ans.

L'été 2017, un mini-camp a permis aux petits de découvrir la vie collective : nuitée centre de vacances au Bessat et activités de découverte avec Cigrid, Estelle et Agathe.

Un autre camp a eu lieu à Die en Juillet ; 12 enfants sont partis vivre 5 jours ensemble avec des activités de canoë et de randonnée aquatique.

Cette année, l'Accueil de Loisirs ouvrira ses portes à Félines pendant 3 semaines en Juillet, et à Peaugres pendant 7 semaines. Au programme, de nombreuses activités manuelles ou de jeux autour de différentes thématiques : les activités et les sorties sont différentes en fonction de l'âge des enfants.

L'accueil multi-sites en Juillet (à Féline et à Peaugres) permet aux enfants d'être accueillis dans leur village et dans des conditions les plus adaptées possibles (locaux, groupes...).

Maryline CHEVAL, animatrice depuis 2009 a repris la direction de l'Accueil de Loisirs depuis Avril 2018.

Retrouver le programme de l'ALSH sur siej.fr rubrique Enfance/Adolescence







L'Accueil de Loisirs pré-ados #LKR (11-13 ans)

A l'automne, un groupe de pré-ados a très joliment décoré l'abribus de Montanet... aux couleurs du Safari. Ils ont ensuite préparé l'organisation d'un séjour à Barcelone où ils ont visité pendant une semaine (du 8 au 15 avril) tous les grands sites touristiques de la ville et ses environs. Un projet dans lequel ils se sont largement investis en vendant des sapins de Noël, en préparant la table du repas des anciens à l'Entre-2... 15 jeunes ayant entre 12 et 15 ans, accompagnés par Angie COMBE, l'animatrice jeunesse de L'île au Soleil.

Cet été, les jeunes sont accueillis à Félines ; la salle des jeunes est leur camp de base ! Des mini-camps et veillées sont organisées sur le thème de l'aventure. Depuis l'été dernier, le fonctionnement de l'accueil a été modifié pour mieux répondre aux attentes des jeunes et des familles : une cotisation annuelle est mise en place. Les activités sont envisagées sous forme de projets ou de stages, construites en impliquant les jeunes avec Angie, animatrice référente du groupe pré-ados. N'hésitez pas à la contacter à l'accueil de loisirs L'île au Soleil.

Le Cocktail Jeunes 14-17 ans et l'animation jeunesse

Les échanges de Jeunes, une expérience hors du commun :

En 2017, un des projets phares a été la mise en place d'un échange entre la France et le Portugal, par un groupe de jeunes, avec l'accompagnement par Laure PELLAT (responsable de l'antenne de Limony, Ardèche Musique et Danse) et Laura GERIN (animatrice Jeunesse).

15 Français et 15 Portugais se sont retrouvés pendant 10 jours à LIMONY au mois de juillet pour construire ensemble un spectacle de musique. Ils ont mangé, cuisiné, discuté, rigolé, dormis tous ensemble. En 2018, il est prévu que le groupe de Français s'envole pour Porto afin de poursuivre l'échange.

Avant cela, les jeunes se sont réunis régulièrement pour préparer le séjour ; ils ont organisé un concert ou mise en place des buvettes pour financer une partie de leur projet...

L'action a pu se réaliser grâce aux financements du Programme Erasmus+ Jeunesse, de la CAF de l'Ardèche et du Département.

Au-delà de la rencontre entre les deux groupes, c'est aussi tout une dynamique qui s'est mise en place : un temps fort dans



le village de Limony à la fin du séjour : des jeunes qui acquièrent de la maturité et qui s'impliquent dans le projet et leur passion ; des rencontres entre parents et les jeunes ; des enfants qui décident de faire de la musique parce que le temps de l'échangea été un moment de découverte...

Cet été, le groupe part au Portugal, du 15 au 23 juillet pour poursuivre l'aventure !!! Ils iront à Fao, à côté de Porto où ils vont poursuivre le projet avec les Portugais.

Le groupe de jeunes a participé à l'organisation de la fête de la musique à Peaugres ; les actions des jeunes contribuent à la vitalité des villages grâce aux projets dans lesquels ils ont l'opportunité de s'investir.

En Novembre 2017, Sarah a remplacé Laura comme animatrice jeunesse. Sarah est à l'écoute de tous les jeunes et de leurs parents ayant envie de proposer un projet pour les jeunes dans le village ou ailleurs : sorties, séjours, activités artistiques, soirée conviviale, échange avec d'autres jeunes... Elle vous accueille à Félines et à Peaugres dans les salles dédiées les mercredis, vendredis soir et samedis mais aussi pendant les vacances scolaires. Retrouvez-là sur facebook @SarahSivu-Jeunesse ou contactez-là au 06.69.54.62.35





LA POLITIQUE PETITE ENFANCE, CIMENT DE LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

Lorsque les élus ont inauguré la crèche l'Îlot Marin à Serrières, en septembre dernier, ils n'ont pas seulement démontré leur souhait d'améliorer l'offre d'accueil à destination des familles, ils ont rappelé leur volonté de faire de l'accueil du jeune enfant une priorité du territoire.



« L'accueil de la petite enfance est crucial pour les familles pour que toutes aient la possibilité de faire concilier la vie professionnelle et la vie familiale, affirme Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo. Trouver une place en crèche ou chez une nourrice à des horaires compatibles avec ceux des parents ne doit plus relever du tour de force », estime-t-il. Les enjeux sont grands. Les attentes des familles, des entreprises, également. Et la demande est exponentielle, en raison des nombreuses mutations de société qui concernent à la fois le marché du travail et le cercle familial.

Pour toutes ces raisons, Annonay Rhône Agglo a souhaité placer la Petite enfance au cœur de ses préoccupations. Cette compétence, facultative pour les intercommunalités, a pris une place centrale dans les nouveaux statuts adoptés à la quasi unanimité par l'agglomération au conseil communautaire du 28 septembre dernier. « L'intercommunalité est la bonne échelle et permet d'apporter des réponses de proximité, tout en garantissant une gestion optimale des dépenses publiques des collectivités », souligne Simon Plénet. La prise en charge par l'intercommunalité permet aussi de trouver des solutions à des besoins spécifiques, pour l'accueil de l'enfant en situation de handicap, pour les horaires atypiques... autant de situations pour lesquelles les communes ne pourraient faire face, seules.

Une contribution progressive des communes pour financer la compétence

Avant la réforme territoriale, Annonay Agglo et Vivarhône avaient avancé, chacune de leur côté, sur la question de la petite enfance. Le nouveau territoire a donc poursuivi le travail avancé et harmonisé cette compétence à l'échelle des 29 communes. Cette volonté des élus du nouveau territoire a permis d'aboutir à un financement équitable de la compétence. Ainsi chaque commune versera 9 euros par habitant. « Nous avons proposé la mise en place d'une contribution progressive, sur trois ans, cela afin d'éviter que l'effort demandé aux communes ne soit trop important. » Seule la contribution des communes d'Annonay et de Davézieux, historiquement élevée sur ce champ d'action, restera supérieure à ce montant. « C'est un grand pas, se félicite Simon Plénet, que ce soit pour la cohésion territoriale, avec cette politique qui va jouer le rôle de ciment, ou pour l'équité territoriale. Les élus ont placé la petite enfance au centre de nos actions et ils ont choisi de donner à l'intercommunalité les moyens qui vont lui permettre de répondre aux enjeux soulevés. »

A Serrières, l'Îlot Marin dispose de 15 places

La crèche multi-accueil située à Serrières est l'aboutissement d'un projet initié par l'AGIPE et le SIEJ, Sivu enfance jeunesse. Ouverte depuis le 30 août 2017, la crèche a une capacité de 15 places et

permet d'augmenter l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire. Le nombre de places pourrait être revu



à la hausse prochainement. Un espace dédié au Relais d'assistants maternels a également été aménagé à l'intérieur de la structure pour permettre des temps d'animations collectifs à destination des enfants et des temps d'échanges pour les assistants maternels.

Le bâtiment est d'une superficie de 340 m². Il dispose d'une cour extérieure de 55 m². Le projet représente un investissement de 694 000 euros. Il a bénéficié d'un accompagnement de l'Etat, de la Caf, du Département et de l'intercommunalité.

Questions à Ronan Philippe, vice-président délégué à la Petite enfance. Faire émerger une identité commune du territoire sur la Petite enfance

Annonay Rhône Agglo souhaite donner un véritable élan à la politique Petite enfance. Le territoire compte plusieurs établissements, de nombreux professionnels, des associations gestionnaires... Comment créer du lien entre tous ?

Cela est possible grâce au dynamisme et à la créativité des équipes. Il est pour nous essentiel de pouvoir embarquer les associations gestionnaires, les élus communaux, les professionnels... dans toutes nos actions c'est la raison pour laquelle il nous a semblé impératif de créer une commission Petite enfance, au sein du CIAS. Chacun peut se sentir partie prenante des projets. Nous avons la volonté de faire émerger une identité commune du territoire autour de la petite enfance. Chacun peut et doit contribuer à cette démarche pour que celle-ci aboutisse et soit une réussite.

Cet élan va être soutenu à travers des temps forts, des animations ?

Oui, nous allons poursuivre le travail fait autour de Familles en Fête, sous l'impulsion de Marie-Claire Michel. Le Collectif parents-enfants qui rassemble les acteurs œuvrant en matière de parentalité s'est étoffé de nouveaux partenaires au fil du temps. Familles en fête nous permet de promouvoir et de valoriser les familles et les acteurs qui œuvrent dans le domaine de la parentalité, de mettre en avant les initiatives locales. C'est un événement dédié aux familles, pour proposer des moments d'échanges, des animations, des rencontres inter-générationnelles au cours desquels le public va pouvoir rencontrer des professionnels, se retrouver en toute convivialité. Familles en fête est un événement important du calendrier mais tout au long de l'année, des animations inter-établissements permettent de créer une émulation et une dynamique territoriale autour de la petite enfance. Enfin, les projets, et ce sera le cas pour la création du pôle Petite enfance, sont aussi des éléments fédérateurs et qui vont démontrer toute l'ambition que nous avons pour le territoire en matière d'accueil du jeune enfant.

Quels sont les principaux projets?

En 2018, nous souhaitons harmoniser les deux guichets d'accueil qui existent sur le territoire. Ce guichet unique centralisera les pratiques et facilitera les parcours d'inscription. Pour les familles, la présence d'une seule porte d'entrée pour l'inscription de leur enfant sera un vrai plus. L'autre objectif est d'augmenter le nombre de places d'accueil d'ici 2020. Cela passera par le développement de la crèche familiale et le recrutement d'assistants maternels dans des secteurs du territoire où l'offre de garde est déficitaire. Cela passera également par la création d'un pôle petite enfance. Ce pôle sera un outil au service des familles et des professionnels. Il regroupera la crèche familiale, le relais d'assistants maternels, le guichet d'accueil petite enfance, le lieu d'accueil enfants - parents La Farandole, un multi-accueil et un espace parental.

LE PLUIH: UN NOUVEAU DOCUMENT D'URBANISME POUR LES 29 COMMUNES DE L'AGGLO!

Depuis avril 2017, Annonay Rhône Agglo s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat, le PLUiH, sur les 29 communes de l'Agglomération.

Ce nouveau document viendra remplacer les documents d'urbanisme communaux, dès son approbation prévue fin 2019.

Un document qui concerne les 29 communes

Le PLUiH couvre l'ensemble du périmètre d'Annonay Rhône Agglo, soit les 29 communes : Annonay, Ardoix, Bogy, Boulieu-lès-Annonay, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Davézieux, Félines, Limony, Monestier, Peaugres, Quintenas, Roiffieux, Saint-Clair, Saint-Cyr, Saint-Désirat, Saint-Jacques-d'Atticieux, Saint-Julien-Vocance, Saint-Marcel-lès-Annonay, Savas, Serrières, Talencieux, Thorrenc, Vanosc, Vernosc-lès-Annonay, Villevocance, Vinzieux et Vocance.

Une fusion des PLUi et PLU en cours

Issue de la fusion d'Annonay Agglo et de la communauté de communes Vivarhône avec extension aux communes de Quintenas et d'Ardoix, la nouvelle intercommunalité Annonay Rhône Agglo a vu le jour le 1er janvier 2017. Rapidement, la décision a été prise de poursuivre les procédures de PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) et de PLU qui étaient en cours sur les deux anciens périmètres ainsi que sur les deux communes et de les fusionner en y ajoutant le Programme local de l'habitat.

Un outil de gestion des sols

Le PLUi est l'outil qui permet de gérer l'aménagement du territoire de manière cohérente pour répondre aux besoins des habitants et permettre le développement local, tout en respectant l'environnement. Il garantit une gestion économe des sols. Il comprend des orientations pour de nombreuses thématiques : l'habitat, le développement économique, le tourisme, l'agriculture, l'environnement, les risques et nuisances, les transports et déplacements...

Un outil qui mettra en cohérence les politiques d'urbanisme et d'habitat

Le PLH définit la politique locale de l'habitat et la programmation des actions et des investissements en matière de logement. Il a pour objectif de dresser un diagnostic du fonctionnement local du marché de l'habitat, de définir des orientations pour assurer la satisfaction des besoins en logements et la diversité de l'habitat et d'élaborer un programme d'actions. Il permet également de mettre en place un cadre de concertation avec les acteurs locaux de l'habitat. Son intégration dans le PLUi permet une plus grande mise en cohérence entre les politiques de l'urbanisme et de l'habitat, pour un projet de territoire plus efficient.

Une démarche de construction partagée

Le PLUiH est un document construit par le territoire, pour le territoire. Il s'élabore en concertation avec les communes et les conseils municipaux, la population, les personnes publiques associées (Département, Région, Chambre d'Agriculture, syndicat mixte du SCoT des Rives du Rhône, ...) et les acteurs du territoire.

Un levier pour favoriser l'attractivité du territoire

Déclinant le projet du territoire, le PLUiH met en avant des enjeux pour certains d'ores et déjà identifiés, notamment : favoriser le commerce de proximité, valoriser les activités agricoles, inciter de jeunes ménages à s'installer sur le territoire, permettre la réalisation d'équipements publics, favoriser la diversité dans l'offre de logements, offrir les conditions favorables au développement économique, artisanal et industriel, permettre l'implantation de nouvelles activités touristiques...

Retrouvez toute les informations et l'actualité de cette démarche (calendrier, concertation, contenu du PLUiH...) sur le site internet d'Annonay Rhône Agglo - onglet PLUiH.

Pour toute question, adresser un courrier à l'attention de Monsieur le Président d'Annonay Rhône Agglo, Château de la Lombardière - BP 8 - 07430 Davézieux ou contacter Annonay Rhône Agglo par téléphone au 04 75 67 55 57 (service Urbanisme - cheffe de projet Cécile Ribaud).

CASERNE

Annonay Rhône Agglo inaugure la plus grande caserne d'Ardèche

Annonay Rhône Agglo avait besoin d'une nouvelle caserne. C'est chose faite!

Après 18 mois de travaux, les sapeurs-pompiers des centres d'incendie et de secours d'Annonay, de Boulieu-lès-Annonay et de Davézieux ont emménagé dans un équipement flambant neuf à la limite d'Annonay et Davézieux sur Vidalon. Fin septembre, élus et pompiers étaient réunis pour inaugurer le bâtiment et saluer ce projet ambitieux qui a abouti à la construction du plus grand regroupement de casernes de tout le département. « Cette caserne réunit 140 pompiers qui interviennent en premier et second appels sur 19 communes de l'agglomération pour assurer des interventions de secours à la personne ou de lutte contre l'incendie. Des milliers de personnes sont concernés », rappelait Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo. Sandrine Chareyre, présidente du SDIS, précisait à son tour combien la création de ce bâtiment était une nécessité. Dès le début des années 2000, Le SDIS avait pointé le besoin de construire un nouveau bâtiment à Annonay, où les locaux devenaient inadaptés pour organiser le secours aux personnes.

Le principe du regroupement a permis de faire converger les moyens et de mieux organiser la réponse opérationnelle des sapeurspompiers. « Il était indispensable que nos pompiers puissent



effectuer leurs interventions dans de bonnes conditions », soulignait Olivier Dussopt.

Positionnée sur un terrain de plus d'un hectare, au carrefour des trois communes, la caserne d'Annonay Rhône Agglo s'organise autour d'un espace administratif, d'un espace médical et d'un espace de stockage avec bureaux, vestiaires et garages.

Les 16 communes qui composaient Annonay Agglo ont financé, via l'intercommunalité, 35 % des dépenses de cette opération dont le coût total s'élève à 4,2 millions d'euros. Les pompiers bénéficient aujourd'hui d'un équipement qui est à la hauteur des services rendus chaque jour à la population.

De nombreux officiels ont participé à l'inauguration et salué l'action des sapeurs-pompiers : Alain Triolle, préfet de l'Ardèche, Laurent Ughetto, président du conseil départemental de l'Ardèche entourés des élus locaux.









TRAVAUX PAYSAGERS, TERRASSEMENT MINI PELLE, BRISE ROCHE

> 07340 PEAUGRES Tél.: 04 75 34 86 19 06 74 59 89 48

> > Fr 30 326 804 937 000



COURTIER EN CRÉDIT IMMOBILIER

SUR YOTRE SECTEUR à votre service depuis 2003

TOUTES LES BANQUES EN 1 SEUL RENDEZ-VOUS!

Déplacement à domicile sans frais

Empruntez

au meilleur taux

Prêt immobilier

Renégocier votre crédit immobilier

Assurance de prêt

Etude gratuite et sans engagement

04 75 69 32 29

financimmo@hotmail.fr www.financimmo-courtage.fr

Assurance dommage ouvrage construction
Assurance décennale artisan PRO BTP

AGENCE DRÔME ARDÈCHE PILAT 18, AVENUE DE LA GARE CS 20134

07104 ANNONAY CEDEX

Service Clientèle : 04 69 66 35 00 WWW.SAUR.COM



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
2018			
02 septembre	10 ^{ème} rando VTT et trail	Open Bike	MTL
08 sept	2ème forum des associations	SIVU Entre 2	L'Entre 2
20 sept	Trophées de l'économie	CCI De l'Ardèche	L'Entre 2
22-23 sept	LE TEMPS FORT spectacles de rues	Quelques P'Arts	Village
20t	Portes ouvertes	Municipalité	Mairie de 9h à 12h
29 sept	Accueil des nouveaux habitants	Municipalité	Mairie de 11h à 12h
30 sept	Marche A la croisée des chemins	Commission Mémoire et Patrimoine de Peaugres	Place de l'église de 8h à 13 h
05 octobre	Réunion de quartier FONTANASSE-PRACLOS	Municipalité	MTL à 20h
06 oct	Opération brioches au profit de l'ADAPEI	CCAS	sur la place de l'église et en tournée dans le village
07 oct	Marche don du sang	Amicale des donneurs de Sang d'Annonay	départs à L'Entre 2
07 oct	Puces des couturières et loisirs créatifs	Scrapenco	L' Entre 2
13 oct	Matinée Moules Frites	Amicale Laïque	place de L'église
28 oct	La Tamarissienne	APEL	A l'école privée « Les Tamaris »
_11 nov	Galop avec les loups	Courir à Peaugres	MTL
11 nov	Commémoration Centenaire de l'Armistice de la guerre de 14-18	Municipalité et FNACA	Monuments aux morts
24 nov	Marché de Noël	Scrapenco	L' Entre 2
01 déc	Mes Chants Festival	Mes Chants Collectif	L' Entre 2
08 déc	Téléthon	Comité des Fêtes	Place de l'église
09 déc	Bourse aux jouets	Amicale Laïque	L'Entre 2
2019			
11 janvier	Vœux	Municipalité	MTL
Du 09 février au 09 mars	Théâtre	Les Baladins	MTL
09 mars	St Patrick	Comité des fêtes	L'Entre 2
19 mars	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	Municipalité et FNACA	Monument aux Morts
23 mars	10ème Printemps des Écrivains	Le Clos du Lecteur	Espace Saint-Martin
23 mars	Les Coups de Chœur de la chanson	Mes Chants Collectif	L' Entre 2
Du 27 avril au 1 ^{er} mai	Vogue	Conscrits	Aux terrains de Sport
08 mai	Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale	Municipalité et FNACA	Monument aux Morts
	Vide grenier	Amicale Laïque	MTL
26 mai	Elections européennes	Municipalité	MTL
8 juin	Concours de pétanque	Amicale laïque (Terrains de sport)	MTL
19 juin	Randonnée cycliste l'Ardéchoise	Les organisateurs de l'Ardéchoise + la municipalité + les bénévoles	passage des cyclistes à partir de 10h Parcours enfants à partir de 15h.
21 juin	Fête de la musique	La municipalité + le SIEJ	A partir de 19h30 sur la place de l'église et les espaces attenants
22-23 juin	Spectacle fête de l'école des Champs fleuris	Ecole + Amicale Laïque	Entre 2
28 juin	Fête de l'école privée les Tamaris	Ecole + APEL	Dans la cour de l'école

ETAT CIVIL 2017

lls sont nés en 2017

01 janv	ANNONAY
16 janv	ANNONAY
21 janv	GUILHERAND-GRANGES
27 févr	ANNONAY
11 mars	ANNONAY
13 mars	ANNONAY
15 mars	ANNONAY
15 mars	ANNONAY
10 avr	ANNONAY
11-avr	ANNONAY
13 avr	ANNONAY
12 mai	ANNONAY
31 mai	VIENNE
09 juin	SAINT-ETIENNE
20 juin	ANNONAY
29 juin	GUILHERAND-GRANGES
15 juil	ANNONAY
18 juil	ANNONAY
28 juil	ANNONAY
08 août	LYON
	16 janv 21 janv 27 févr 11 mars 13 mars 15 mars 15 mars 10 avr 11-avr 13 avr 12 mai 31 mai 09 juin 20 juin 29 juin 15 juil 18 juil 28 juil

		2 / 100
GALY Chloé	19 août	ANNONAY
GIRAUD DA SILVA SANTOS Amalya	22 août	ROMANS
TAULEGNE Vincent	26 août	ANNONAY
GAILLARD Ewen	19 sept	GUILHERAND-GRANGES
MAOUCHE Salim	19 sept	SAINT-ETIENNE
GRANGE Ronan	27 sept	ANNONAY
VEYRE Aubin	02 oct	GUILHERAND-GRANGES
DESPIERRE Chloé	03 oct	ANNONAY
BANCEL Mila	16 nov	ANNONAY
HERBETH Apolline	22 nov	VIENNE
BUFFA Ernest	24 nov	ANNONAY
TEYSSIER Nolan	18 déc	VIENNE

Ils se sont dit OUI

03 juin
17 juin
07 juil
08 juil
29 juil
05 août
26 août
26 août
16 sept
20 nov





Ils nous ont quittes

SASTRES Ferdinand	01 janv
SASSOLAS Régis	18 janv
GLEIZOLLES Jean-Paul	25 janv
COSTE Josiane née DELOBRE	27 janv
BADEL Josette née SAGE	17 févr
JACQUET André	02 mars
FANGET Régis	08 mars
LE BOZEC Alain	27 avr
GAGGIOLI Marie-Claire née BRETTES	03 mai
SAADI Robert	18 mai
CHOMEL Marcelle née PERRIER	30 mai
AUGUSTIN Camille	02 juin
RICHARD Josette	12 juin



RENÉ GAGNAIRE RACONTE UN SIÈCLE DE BOULANGERIE FAMILIALE

Depuis plus d'un siècle, la famille Gagnaire pétrit du pain à Peaugres. C'est en 1902 que Marie Veyre et Antoine Caillet ouvrirent le commerce qui nous accueille encore aujourd'hui. Cinq générations plus tard, Léo Gagnaire est toujours derrière le four. Son père René, avec la participation de sa sœur Dany Juveneton ainsi que Paul Duchier et Jean Cellard, ont fouillé leurs souvenirs pour écrire cette saga familiale pimentée d'anecdotes. Derrière l'histoire de famille, le lecteur comprend l'évolution de la commune et du métier de boulanger.

Un siècle de boulangerie à Peaugres, sorti aux éditions Transversales Editions, est disponible à la boulangerie.



Découvrez l'évolution de votre commune à travers l'histoire de la famille Gagnaire.

HIP HOP: HUGO DELOCHE IRA EN POLOGNE

Le champion local de danse hip hop, âgé de 18 ans, a encore été sacré champion de France, le 9 juin à Saint-Romain-en-Gal. Hugo a remporté le titre en solo, en duo avec Julie Djemai Bordiga ; il est monté sur la deuxième marche en smail (groupe). Il est donc qualifié pour le championnat du monde, du 23 au 27 octobre à Kielce, en Pologne.



En huit ans, Hugo Deloche a atteint le plus haut niveau national en danse hip hop.

Dans la catégorie reine Hip hop master adulte, le danseur entraîné à Vienne par Christophe Jeanmougin avait déjà brillé cette saison à Peaugres et Rillieux-la-Pape, remportant la compétition en duo avec Julie Djemai Bordiga et se classant deuxième en solo.

Cinq fois déjà, le jeune Peaugrois a participé au championnat du monde, au Danemark, deux fois en Allemagne, en Italie et en Autriche.

Pour autant, Hugo privilégiera dès cet automne ses études : « J'espère poursuivre mes études à Paris en fac de droit, à la Sorbonne ou à Paris II. Mais quoi qu'il en soit, je continuerai à pratiquer la danse de compétition, avec l'idée de découvrir d'autres styles. »

A L'HONNEUR

LA VOITURE DU CHAMPION DE FRANCE DES RALLYES, YOANN BONATO, PRÉPARÉE À PEAUGRES



L'équipe de CHL euphorique après la victoire de Bonato au rallye Lyon-Charbonnières en avril dernier. Bonato sera-t-il champion de France 2018 avec la Citroën C3 préparée à Peaugres ?

CHL Sport Auto continue sa course vers les sommets! L'entreprise peaugroise créée en 2011 par Christophe Lecureux, qui prépare et loue des voitures de rallye, possède aujourd'hui un parc de quatorze bolides et emploie autant de salariés.

Son pilote phare, Yoann Bonato, a été sacré champion de France 2017 au volant d'une Citroën DS3 R5.

Cette saison, Citroën Sport a choisi ce champion, par ailleurs moniteur de ski aux Deux-Alpes, pour faire évoluer la nouvelle C3, toujours en catégorie R5. Le bolide préparé à Peaugres a survolé le Lyon-Charbonnières et termine deuxième du Tour de Corse classé en WRC 2 (2e division du championnat du monde).

Il sera en lice en août au rallye d'Allemagne, toujours en WRC 2. « Avec la C3, l'objectif est clairement de remporter une fois de plus le championnat de France », commente Patrice Pochon, recruté fin 2017 pour superviser l'équipe des mécanos peaugrois.

CHL espère aussi conserver son titre de championne de France des écuries françaises, avec Yoann Bonato, mais aussi Hugo Margaillan, Guillaume Sirot, Cédric Robert, Thomas Badel...

DIAM SE FAIT CONNAÎTRE SUR LA GLACE!

Créée en 2005, l'entreprise peaugroise Diam (Distribution Importation Accessoires Motos) importe et exporte des accessoires de motos pour l'enduro, le moto-cross et le super-motard.

« On vend aux constructeurs de motos, aux grossistes et aux détaillants. Parallèlement, notre activité de vente aux particuliers, via des sites Internet, connaît une forte progression. Nous exportons aussi nos deux propres marques « Irod et Waygom » avec des importateurs dans une vingtaine de pays», explique son responsable Franck Chanavat. Afin de faire connaître les produits de sa marque de pièces techniques « Irod », mais aussi par passion de la course, l'entrepreneur, basé ZA de la Boissonnette, a créé l'an passé un team pour participer au Trophée Andros. L'écurie a recruté un pilote d'exception, Vivian Dabert, qui participe chaque année au championnat de France sur glace. Ce jeune pilote de la région lyonnaise, en tête de ce championnat une bonne partie de la saison, a finalement terminé 4e cet hiver.

Après ces bons résultats, des discussions sont en cours entre Diam, Suzuki et d'autres partenaires afin d'engager un ou plusieurs pilotes supplémentaires de haut niveau dans le Team Irod pour participer à nouveau au Trophée Andros, mais aussi au championnat de France de Super-motard l'an prochain...



Franck Chavanat (à droite) à Val Thorens cet hiver avec Vivian Dabert (au centre).



Tél. 04 75 34 83 14

Fax: 04 75 34 86 17

sarlbelleveque@orange.fr



Papeterie - Mobilier - Copieur Professionnels et Particuliers

Tél. 04 75 33 42 20

Fax 04 75 67 64 95 - ZI La Lombardière - 07430 DAVÉZIEUX neveuannonay@wanadoo.fr

NOUVEAUX COMMERÇANTS

PROXI S'INSTALLE AU CŒUR DU VILLAGE



Fabrice et Emilie Dos Santos entourés de leurs enfants Lisa et Tristan, et de leurs petits-enfants Noa et Zoé

Fabrice et Emilie Dos Santos installent un nouveau commerce de proximité au cœur de notre village.

L'ouverture officielle a eu lieu le vendredi 13 avril à 8 heures. Un vendredi 13 qui espérons-le portera chance à ces nouveaux commerçants peaugrois.

Après avoir travaillé de nombreuses années à Bordeaux, la famille s'est installée à Félines il y a cinq ans. Dans quelques mois, elle résidera sur la commune de Peaugres.

Dans cette superette de 85 m², on trouve plus de 800 références en épicerie.

Fabrice et Emilie souhaitent également travailler avec les producteurs locaux et offrir un choix de produits bio.

A la demande, ils proposent la livraison gratuite à domicile pour les personnes âgées ou à faible mobilité.

Le magasin sera ouvert du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30 ainsi que le dimanche de 8 h à 12 h 30. Les jours fériés de 9 h à 12 h.

Proxi: 158 rue Centrale à Peaugre

Tél.: 04 27 51 91 15

« TERRE & HABITAT ÉCOLOGIQUE » MAIS QU'EST CE QUE C'EST ?

Terre & Habitat écologique est une entreprise artisanale qui répond à vos besoins en matière d'écoconstruction, écorénovation et écoréhabilitation, de la réflexion de votre projet à sa réalisation. Nous intervenons pour le second œuvre de votre habitat, en mettant à votre disposition toute une gamme de produits et de matériaux sains et écologiques.

Généreuse, la nature met à notre disposition terre, bois, pierre. Terre & Habitat écologique utilise ces ressources pour donner à votre foyer une atmosphère naturelle et chaleureuse. De l'isolation à l'enduit de finition, nous nous engageons à vos cotés pour tous vos projets écologiques.

Nous mettons également à votre disposition nos compétences dans la conception et la création de vos jardins et terrasses en respectant nos engagements et l'utilisation de matériaux nobles et naturels.

Pierre-Jean Chirol pour « Terre & Habitat écologique » solution pour aménagements écologiques, pour particuliers et professionnels. La Charelle 07340 Peaugres - tél. : 06 60 83 69 54

courriel: terrehabitatecologique@gmail.com Facebook : Terre & Habitat ecologique

LA « CAVERNE DE PEAUGRES »

Et si on allait chiner? La « Caverne de Peaugres » a ouvert ses portes le 5 mai 2018 au 331 rue centrale.

Philippe Petti et sa compagne Martine Rostaing vous invitent à venir trouver votre bonheur les mercredis et samedis de 13h30 à 17h30 dans leur « Caverne » de 150 m² qui recèle des trésors : meubles, tableaux, bibelots, vaisselle, appareils électro-ménager, vêtements, appareils photos et même des skis ou des vélos!

Philippe Petti débarrasse des habitations à l'occasion d'un décès, d'un départ en maison de retraite ou d'un déménagement. D'où l'idée de redonner une deuxième vie à ces objets. Après un tri sélectif, certains d'entre eux partiront en déchèterie alors que d'autres seront proposés à la vente pour un prix modique à la « caverne de

Martine Rostaing, qui a par ailleurs une entreprise de net-



toyage, a même l'ambition de retaper certains de ces meubles et les relooker en leur apportant une note de couleur afin de les rendre plus

CANTON VIE ENSEMBLE

2007-2017 : Canton Vie Ensemble souffle sa 10ème bougie

Pour fêter les dix ans de leur association, les professionnels de Canton Vie Ensemble se sont lancé un challenge encore réussi en constituant une chorale éphémère de professionnels de proximité.



Cette soirée a été l'occasion de valoriser les métiers et leurs spécificités. Les adhérents ont proposé aux habitants du secteur une soirée inoubliable. Les choristes ont balayé un répertoire de chansons françaises sous l'impulsion d'Emilien Buffat et de Corinne Gomez. Des surprises ont rythmé la soirée : jeux, cadeaux, etc. l'occasion unique et ludique de découvrir des métiers de terrain tout en s'amusant.

Véritable moment de partage, cette soirée a été clôturée par un gâteau spécialement confectionné pour l'événement et offert à tous.

Fin 2017, des blocs-notes réunissant les cartes de visite de tous les adhérents ont été distribués dans les commerces de proximité. Cela a été, pour les clients, l'occasion de retrouver leurs 44 professionnels adhérents de l'association.

Le 2 juin 2018, Eric Robert - Restaurant L'Helvétia à Serrières - a organisé un rassemblement de vieux véhicules au bassin de joutes de Serrières. Des aéroglisseurs ont fait des démonstrations sur le Rhône et des jouteurs sont venus en costumes d'époque. Un repas ardéchois



(caillettes — frites) a été servi à midi et des balades en vieilles voitures ont été organisées. Des gens sont venus danser dans un style de guinguette. Canton Vie Ensemble s'est associé à cet évènement pour la diffusion de l'information et l'organisation de la journée.

Le renouvellement du salon des professionnels de proximité est prévu à l'automne 2019.



FORUM DES ASSOCIATIONS



LES ANIMATIONS SUR LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN



FÊTE DES LABOURS ET DE L'ATTELAGE

Le 3 septembre 2017





CONSCRITS





QUELQUES P'ARTS...













Nous vous donnons rendez-vous les 21, 22 et 23 Septembre pour l'édition 2018

FÊTE DE LA MUSIQUE 2018

















2017-2018





déchoise !

Avec Bernard Vallet









NOUVELLE ASSOCIATION

L'ACA, l'association qui a du chien, s'installe à Peaugres!

L'ACA (Agility Club Annonay), club canin, a déménagé de sa ville éponyme pour s'implanter sur la commune de Peaugres afin de dispenser des cours d'éducation et d'agility!
L'Agility Club Annonay régie par la loi 1901, a été créée en 1989 à Félines.

De nombreuses disciplines sont dispensées. Il y en a pour tous les goûts. L'école du chiot pour les plus jeunes, l'agility pour les plus sportifs, l'éducation pour les plus concentrés. Actuellement, avec plus d'une soixantaine d'adhérents par an, nous avons six éducateurs diplômés par la CNEAC (Commission Nationale d'Education et d'Activités Canines) qui œuvrent tous les samedis et certains soirs de semaines en donnant différents cours.

Au-delà des cours, dix licenciés en agility participent à des concours le dimanche mais aussi à des sélectifs régionaux voire des présélections équipe de France. Certains licenciés ont pris part à des compétitions internationales et se situent parmi les meilleures équipes françaises.

Le club dispose de quatre terrains destinés à l'activité éducation. Tous les samedis aprèsmidi, entre 14h et 16h, des cours, du chiot (à partir de deux mois) au chien adulte sont dispensés. Le but de ces cours est de sociabiliser les chiens entre eux et d'apprendre à leur maitre à vivre avec eux au quotidien. Deux autres terrains sont destinés à la pratique de



l'agility. Mais qu'est-ce que c'est ? C'est un parcours avec des obstacles (tunnel, haie, passerelle...) que le binôme maitre-chien doit effectuer dans un temps donné et avec le moins de pénalité possible.

Nous organisons chaque année un concours annuel d'agility regroupant plus d'une centaine de concurrents venu de tout horizon. Cette année, il a eu lieu le 2 juin sur le terrain de football de Peaugres avec une juge allemande! L'association souhaite, avant tout, pouvoir accompagner les maitres dans l'éducation de leur chien afin de leurs transmettre tous les conseils et astuces pour créer une relation avec son animal à quatre pattes!

Rendez-vous le weekend du 25 et 26 mai 2019 pour notre manifestation annuelle d'agility!

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter, soit par mail : clubcanin07340@gmail.com, soit par téléphone : 06 60 86 22 19.

Vous pouvez également consulter notre page Facebook ainsi que notre page internet : https://agilityclubannonay. jimdo.com/! Le club est également ouvert au public tous les samedis!

Président : **Stéphane FAURIE** Personne à contacter :

N/A (contact par tél ou mail ou page FB ou site internet)

Tél : **06 60 86 22 19**

Mail: clubcanin07340@gmail.com

Site internet:

https://agilityclubannonay.jimdo.com/

SAFARI : À LA DÉCOUVERTE DE L'AUSTRALIE

Primates, carnivores, herbivores, oiseaux, reptiles, insectes... le parc animalier de Peaugres, c'est mille animaux sur 80 hectares.

En mode Safari voiture ou à pied, le Safari invite les explorateurs de tous âges à découvrir toutes les richesses d'une faune parfois en grand danger de disparition, à travers de vastes enclos aménagés au plus proche de l'environnement naturel des espèces. Loin du parc « spectacle », le plus grand parc animalier d'Auvergne Rhône-Alpes préfère être un lieu de sensibilisation au monde vivant. Educatif et ludique, il multiplie les structures pour inciter les visiteurs à observer, comprendre, s'enthousiasmer, s'émerveiller. . .



Trois petits guépards sont nés en mars.

En 2018, le Safari de Peaugres met le cap sur l'Australie et poursuit son



Malabar, le bébé rhinocéros

voyage en Amérique du Sud pour des aventures encore plus immersives! Dans un décor de bush australien, à travers un enclos et une volière d'immersion, les visiteurs peuvent désormais découvrir les animaux les plus emblématiques d'Australie: wallabies, kangourous, émeus, perruches ondulées... L'espace Amérique du Sud s'agrandit avec un nouvel enclos d'immersion inédit. La Serre des Minus, qui accueille les plus petits singes du monde, continue son développement avec notamment de nouveaux pensionnaires.

Les animations VIP lancées en 2016 s'enrichissent et proposent encore des moments forts en émotions! Très investi dans les programmes d'élevages européens, le Safari a vu naître récemment trois guépards, deux loups à crinière et un bongo. Des espèces en voie d'extinction.

Le Pass annuel reste à tarif préférentiel pour les habitants de Peaugres, profitez-en!



Découvrez les plus petits singes du monde dans la Serre des Minus.



HORAIRES: 7 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 19 h du lundi au vendredi

Mécanique et Carrosserie toutes marques

Garage de la Remise

DESGRAND Hubert - PERRIER J-François

La Remise - 07340 FÉLINES
Tél. 04 75 34 84 28 - Fax. 04 75 34 81 77
garage.remise@orange.fr





SARL A. Grange & Fils

Chauffage central - Climatisation
Aérothermie - Géothermie
Réfection salle de bains - Sanitaire
Adoucisseur d'eau - Zinguerie
Gouttière ALU

Z.A. Le Flacher - 07340 FELINES **Tél. 04 75 34 83 47** Fax 04 75 67 31 96

1, Route de Chezenas - 42520 MACLAS contact@grange07.fr





VENTE - LIVRAISON SABLES GRAVIERS

MATERIAUX DE CARRIERES ET PAYSAGERS Professionnels et particuliers

CONTACTEZ NOUS AU 04 75 03 11 00 www.delmonico-dorel.com













M.G.M

Michaël Guilhot Maçonnerie

Neuf et rénovation - Tous travaux de maçonnerie béton désactivé, charpente, maisons, murs et joints en pierres, piscines

2: 04 75 67 08 62

①: 06 70 47 29 50 - ⊠ mick.guilhot@orange.fr La Maze - 07340 VINZIEUX Les Maisons du Groupe

Construire Autrement.

MAISONS
PASSIVES

CONSTRUCTEUR INNOVANT DE MAISONS INDIVIDUELLES

PAE Marenton - 07100 ANNONAY
Tél. 04 75 33 21 01
www.lesmaisonsdugroupe.com

2 TARTES 1 PION

L'association qui vous sert les jeux sur un plateau

Vous avez envie de passer une bonne soirée en famille ? Lle moment est alors propice pour venir à l'association 2tartes1pion participer à une de nos rencontres ludiques à l'espace Saint Martin. L'association est située à Peaugres mais rayonne sur les communes alentours.

N'hésitez pas à venir le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 18h00 à +24h00 autour de bons p'tits plats que chacun amène et qui sont partagés entre 2 parties.

Nous organisons régulièrement en plus des soirées via Facebook pour joueurs passionnés (pour des jeux comme Game Of Thrones, Blood Rage, Shakespeare, etc.) en fonction de nos disponibilités.

Enfin, nous participons à l'organisation de plusieurs événements destinés à faciliter les rencontres et échanges : journée mondiale du jeu, soirée avec la bibliothèque du Clos du Lecteur, barbecues et beaucoup d'autres animations ludiques.

Plus de 2000 nouveaux jeux sont édités chaque année. Ce sont ces jeux que « 2tartes1pion» propose de vous faire découvrir afin de promouvoir la culture ludique et, cerise sur le gâteau, nous vous expliquons les règles (selon nos disponibilités). Il y en a pour tous les goûts (coopératifs, ambiance, stratégiques...) et pour tous les âges puisque nous voulons rassembler autour d'une même table petits et grands, joueurs occasionnels et joueurs passionnés, de 2 à 122 ans.

L'éditeur Asmodee nous soutient activement en nous envoyant des jeux accessibles dès le plus jeune âge que nous vous ferons un plaisir de vous faire découvrir.



N'hésitez pas à nous contacter et à suivre nos activités via notre Facebook https://www. facebook.com/2tartes1pion/ et sur notre mail: 2tartes1pion@gmail.com

La composition du bureau de l'association 2tartes1pion : Emilie NEUVILLE : trésorier Joelle FARGEAUD : secrétaire Florian PLOMB : président

LA CLEF DES CHATS

L'association la Clef des Chats, est totalement autonome, ne dépend d'aucune association de protection animale et ne reçoit aucune subvention. Les moyens financiers proviennent des 215 adhérents, de dons, des placements d'animaux, de l'exposition vente des produits confectionnés par nos bénévoles, marchés de Noël, vente calendriers etc...

L'association poursuit plusieurs objectifs :

- Aider, éduquer, informer le public de tout âge sur le comportement des chats et le respect de ces animaux.
- Promouvoir la stérilisation pour prévenir la surpopulation de chats, source de problèmes de cohabitation avec les humains et de transmission accrue de maladies entre chats.
- Recueillir des chats errants, abandonnés à l'association, leur assurer gîte, nourriture et soins adaptés, selon nos disponibilités.
- Les chats trouvés non réclamés ainsi que les chats abandonnés pourront être proposés à l'adoption dans le cadre de la législation en vigueur pour éviter l'euthanasie.
- Requérir les agents de la force publique afin qu'ils dressent procès-verbal constatant les mauvais traitements appliqués à ces animaux qu'ils soient libres ou domestiques.
- Soutenir devant toutes juridictions, en se portant partie civile, les poursuites engagées à l'encontre de ces personnes maltraitantes.

2007-2017 Voilà 10 ans que les membres de notre association arpentent les rues, les chemins...pour attraper les chats, les nourrir, les soigner, surveiller leur état de santé. Les chats errants, une fois capturés, sont stérilisés et marqués au nom de l'association, ils deviennent ainsi des "chats libres" donc protégés (1270 en 10 ans). Ils restent alors sous notre surveillance après avoir été relâchés sur leur lieu de vie. A **Peaugres**, en 10 ans, nous avons géré 80 chats dont 33 relâchés en tant que chats libres.

Depuis 2007, nous nous sommes occupés de 2119 chats et 3 chiens sur 108 communes. **Pour l'année 2017,** 284 chats et 1 chien ont été pris en charges.

Des **partenariats** en vue de la stérilisation des chats errants, suivant les dispositions de l'article L 211-27 du CRPM, ont été signés avec les communes de Sablons (28 chats), Sarras (6 chats), d'autres communes sont en cours.

Le prochain grand rendez-vous : Exposition-vente de nos fabrications (layettes, broderies, tableaux, carte, poteries, articles en bois, articles de décoration, petite brocante et livres d'occasions...) par nos bénévoles le samedi 13 octobre 2018 à La Maison du Temps Libre.

Nom du Président : G. Minodier

Nom de la personne à contacter : G. Minodier

Tél: 04.75.34.84.95 - Mail: clefdeschats@gmail.com

Mail du Président : guy.minodier@orange.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

Avec le peu de membre que compte le club, nous nous retrouvons le mercredi de 14h15 à 18h voir 19h. Quand le temps le permet, nous jouons à la pétanque à la Maison du temps libre. En hiver et quand la météo est défavorable, nous allons dans la salle derrière la mairie afin de jouer à la belote. **Contactez M. Jean BLACHIER au 06 46 75 05 73, vous serez les bienvenus.**

PEAUGRINFORMATIQUE

PEAUGRINFORMATIQUE est une association tournée vers le numérique qui vous permet de bénéficier de cours d'informatique très variés : bureautique, retouches photos, vidéos, réseaux sociaux, internet, logiciels.

Les cours d'une durée de 1h30 sont assurés par notre animateur Olivier, à l'espace Saint-Martin. Ils se déroulent le lundi et le mardi après-midi par groupe d'une dizaine de personnes.

Si vous êtes intéressés par cette activité, veuillez prendre contact avec la présidente de l'association.

Présidente Nicole RANDON :

04 75 34 85 88 nicole.randon@wanadoo.fr
Vice-président Christian JURDIC
Trésorière Yolande VEYRE
Trésorier Adjoint. Alain BRUNO
Secrétaire Annie-France DORMANT

Secrétaire Adjoint. Liliane PIRAT.

COMITE DES FÊTES

Un comité des fêtes qui vous fait bouger du 1er janvier au 31 décembre

Le comité des fêtes de Peaugres compte une quinzaine de membres et a pour objectif d'animer le village dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Après avoir été présents au

forum des associations à l'Entre2 le 9 septembre 2017, nous avons participé comme chaque année au Téléthon le 9 décembre en proposant des baptêmes de rallye. Si les conditions météorologiques ont empêché certains pilotes de nous rejoindre, l'animation a permis de récolter 2000€ à destination du Téléthon grâce à vos dons ainsi qu'à la vente de caillettes (fabriquées par la boucherie du Safari) et à la buvette.



Le réveillon du nouvel an est aussi l'occasion de nous retrouver, cette année nous avons servi 134 repas réalisées par Nicolas Chatron et la soirée s'est poursuivie jusqu'au petit matin.

Pour la Saint Patrick, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe « Les Mandrinots », groupe de rock celtique. Le mois de juillet est aussi l'occasion d'animer la vie du village avec, tout d'abord, une fête médiévale le 1er juillet (repas de midi et animations au centre du village) puis le challenge de pétanque Jean Louis Chataigner programmé le 21 juillet.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à nos animations et à la vie du village.

COMITÉ FNACA PEAUGRES-BOGY COLOMBIER LE CARDINAL

Le comité de PEAUGRES participe régulièrement aux diverses réunions de secteur. Sur le village, les cérémonies du 19 Mars, du 8 Mai et du 11 novembre sont toujours au programme.

2018, année du centenaire de l'Armistice, la cérémonie du 11 novembre aura un caractère plus solennel avec la participation des enfants des 2 écoles.

Président : Henri PERRIER - 04 75 34 83 55 Trésorier : Louis Alléon - 04 75 34 86 66 Secrétaire : Christian Exertier - 04 75 34 82 38



Bibliothèque Communale LE CLOS DU LECTEUR

« Le Clos du lecteur » est le nom de l'association qui gère la bibliothèque communale. Une équipe de 21 bénévoles qui s'investit, tout au long de l'année, pour promouvoir la lecture auprès de toutes les générations.

La bibliothèque est ouverte à ses adhérents trois jours par semaine. En dehors des horaires d'ouverture au public, plusieurs rendez-vous sont proposés parmi ceux-ci : « Les bébés aiment les livres » pour les enfants de l'Ilot Câlin et les assistantes maternelles du RAM, une fois par mois avec un temps de lecture et d'animation.

La bibliothèque accueille également, sur le temps scolaire, les enfants des deux écoles et sur le temps périscolaire, les enfants et les jeunes du centre de loisirs « L'île au soleil ».

Une fois par mois, une animation avec des thèmes très variés est proposée (généralement le premier vendredi).

Chaque année, le premier samedi après le printemps est organisé « Le Printemps des Ecrivains ». Un moment apprécié par les auteurs et les lecteurs. Le 24 mars dernier, lors de la 9ème édition, quinze auteurs locaux ont présenté leur ouvrage et échangé avec le public présent.

En plus des 450 revues en ligne et des livres numériques, les adhérents de la bibliothèque peuvent, depuis cette année, bénéficier de la musique en ligne gratuitement. Se renseigner lors des permanences.

Le Clos du lecteur : mode d'emploi

Adhésion à l'association : 12 € par famille et par an

Prêt des livres : gratuit et chaque membre de la famille peut emprunter trois livres.

Durée du prêt : trois semaines



pour la photo souvenir du 9^{ème} Printemps des Ecrivains.

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h 30 à 18 h 30 - Mercredi : de 14 h 00 à 16 h 00

Samedi : de 10 h 00 à 12 h 00 **Adresse :** Espace Saint Martin **Téléphone :** 09 65 29 72 77

Courriel: bibliotheque.peaugres@gmail.com **Site Internet:** http://closdulecteur.wordpress.com/

Le bureau de la bibliothèque :

Président : Guy SERAYET Vice-Présidente : Liliane PIRAT Secrétaire : Marie-Chantal FANGET Trésorière : Christiane JURDIC

Autres membres de l'équipe : Danielle ALIBERT, Josiane AOU-RAGH, Henriette et Jean Paul BERT, Luc BURGER, Monique CAILLET (La Besse), Monique CAILLET (Davézieux), Valérie DUCLOS, Renée FAURIAT, Françoise GOIN, Agnès KONOWALSKI, Jeannine MIOLON, Nicole RANDON, Michèle ROUX, Noëlle SASSOLAS, Annie SOUVETON et Odile TAVENARD.

THEATRE DES BALADINS

La troupe des Baladins a encore vécu une année exceptionnelle, grâce à un public toujours aussi fidèle lors de ses représentations qui ont eu lieu du 17 février au 18 mars.

Leur pièce « Psychoc » a été un succès. Mais on entend depuis, certains habitants qui regrettent de ne pas avoir participé à la fête. Aucun problème pour les retardataires, la troupe sera à nouveau sur les planches comme d'habitude à la Maison du Temps Libre les :

- 9/02/2019 à 20h30 et 10/02/2019 à 15h
- 15/02 et 16/02/2019 à 20h30
- 22/02 et 23/02/2019 à 20h30
- 01/03 et 02/03/2019 à 20h30
- Et enfin 08/03 et 09/03/2019 à 20h30

Et pour cinq représentations, les Baladins ont reversé à plusieurs associations, une partie de la recette afin de les aider à concrétiser des projets de vie.

Quant aux projets pour cette année, ils sont déjà nombreux :

- Faire un stage burlesque à Roiffieux
- Créer un site internet
- Créer une vente en ligne pour les billets

Pour que le théâtre se pérennise, Les Baladins, en partenariat avec l'AFR, sponsorisent un groupe de jeunes adolescents. Cette activité théâtrale est encadrée par Doriane Agresti.





Pour nous contacter:

Fanget Didier au 06 83 10 53 69 ou par mail theatrelesbaladins@gmail.com

LE MES CHANTS COLLECTIF

Le Mes Chants Collectif, une association d'artistes en Ardèche du Nord



Le Mes Chants Collectif est une association regroupant plusieurs groupes artistiques du territoire, mettant en commun leur passion et leur savoir-faire.

Le Mes Chants Collectif est une toute jeune association peaugroise dont le principal temps fort est l'organisation du Mes Chants Festival. La troisième édition de cet événement s'est déroulée en novembre 2017, permettant de mettre à l'honneur un autre artiste amoureux de l'Ardèche : Jean Ferrat.

Les artistes du Mes Chants Collectif: Têtard Ville - Emilien Buffa - Fred Charrier et La compagnie Les Mots à bretelles ont constitué cette association dans le but de promouvoir collectivement leurs projets individuels.

Après deux festivals en 2015 et 2016 où les artistes ont présenté au public nord-ardé-

chois leurs projets respectifs, 2017 fut donc l'occasion d'un travail et de répétitions communes afin de créer un spectacle autour du répertoire de Jean Ferrat.

Le Mes Chants Collectif est, pour l'instant, en total auto financement (grâce à ses recettes propres et au sponsoring), les bénéfices du festival étant notamment engagés dans les outils de communication destinés à promouvoir l'association et ses artistes.

En 2018, le Mes Chants Festival s'engage sur la voie de la pérennisation avec l'organisation de la quatrième édition du Mes Chants Festival le 1er décembre 2018 dont la programmation est en cours d'élaboration. L'association espère grandir petit à petit ; avec le soutien fidèle des habitants du territoire, venus chaque année plus nombreux remplir l'Entre2 lors de cette manifestation.

Nul doute qu'avec l'aide des élus locaux, les bénévoles et les artistes du Mes Chants Collectif sauront mettre en valeur la commune de Peaugres.

Le bureau et la trentaine de bénévoles du Mes Chants Collectif vous invitent à réserver la date du 1er décembre 2018 pour de nouvelles aventures.

Pour tout renseignement s'adresser à Christelle Caille : 06 89 34 97 82 Le MES CHANTS Collectif Association d'Artistes Sympas www.meschants.fr www.facebook.com/meschants contact@meschants.fr

Présidente : Bernadette Buffa Trésorier : Olivier Entressangle Secrétaire : Patricia Meyrand

LOS ÉCLOPS DANÇARÈS « LES SABOTS QUI DANSENT »

Le groupe folklorique de notre commune, fidèle à lui-même, continue de distraire les aînés avec cette année 2 nouvelles adresses : Maison de retraite protestante à Annonay et EHPAD d'Hauterives. C'est un grand plaisir pour nous de voir nos prestations appréciées. Pour les personnes intéressées, les répétitions ont lieu à 18h le mercredi à la Maison du Temps Libre.



On fête les 103 ans d'une résidente de la maison de retraite de Vienne



Lors d'une manifestation

La branche « danse en ligne » se porte bien et chacun s'applique pour être en rythme avec le « chef » Dadou... répétition à 17h, même jour, même lieu

Renseignements auprès de Louis Combe : 04 75 34 80 03 louisetcolette@hotmail.fr

VOLOZAN ELECTRICITE

Tous travaux électriques

courants forts et courants faibles
PHILIPPE VOLOZAN

200, IMPASSE DE GRASSET 07340 ANDANCE

Tél.: 04 75 32 10 49 - Fax: 09 67 14 10 49

Email: volozan.electricite@orange.fr



MAÇONNERIE
CHARPENTE
Restauration Villas
Piscines

TRAYNARD - SASSOLAS

7 rue du Château d'eau - 38150 ROUSSILLON **Tél./Fax 04 74 86 40 73**

e-mail: bts@orange.fr

MEMOIRE ET PATRIMOINE DE PEAUGRES



L'association « Mémoire et Patrimoine de Peaugres » rassemble toutes les informations et données concernant le passé et l'histoire du village de Peaugres, des lieux, des bâtiments, des habitants de la commune.

Depuis le mois de septembre, notre association s'est installée dans l'ancienne cure, mise à disposition gracieusement par la mairie. Nos

nouveaux locaux nous ont permis de regrouper tous les documents en notre possession et d'avoir de la place pour travailler ensemble ou par petits groupes.

Après le classement des documents, nous numérisons ceux qui ne le sont pas encore, puis chaque groupe travaillera sur l'un des thèmes qui composera le livre. « Si Peaugres m'était conté ... ».

Conseil d'administration :

Alléon Louis, Aouragh Josiane, Daneyrolle Edmond, Gagnaire René, Jurdic Christiane, Linossier Michèle, Luc-Couprié Michèle, Perrier Henri, Randon Jacky, Roux Michèle, Saunier Roger, Sérayet Guy, Veyre Georges, Veyre Yolande.

Bureau:

Présidente : Michèle Roux

Vice-présidents : Christiane Jurdic, Guy Sérayet

Secrétaire : Yolande Veyre

Secrétaire adjointe : Michèle Luc-Couprié

Trésorier : René Gagnaire

Trésorière adjointe : Michèle Linossier

Pour nous contacter: mpp07340@gmail.com ou contacter l'un

des membres du conseil d'administration.

PAROISSE ST CHRISTOPHE

Avance au large : du projet... à la réalisation

La paroisse Saint-Christophe continue sa mission d'Evangélisation sous la houlette du Père Jean-François Béal. Cette année de réflexion, de dialogue et de consultation avec la paroisse Sainte Claire d'Annonay-Vocance a permis de mieux cerner les 5 pastorales essentielles pour l'annonce de Jésus-Christ au sein de nos villages.

Mettre l'accent sur l'accueil, la rencontre personnelle avec Jésus-Christ, la solidarité, la vie communautaire et fraternelle et la vie de disciple missionnaire sont les signes d'une Eglise vivante au cœur du monde. De nombreux chrétiens bénévoles s'organisent pour la proposition des sacrements : Baptême, Eucharistie, Confirmation, sacrement du mariage, sacrement des malades.

Des moments forts de rencontres et de convivialité ont été organisés tout au long de cette année : concert de Chloé Cédille, messe de rentrée à St Cyr, après-midi avec les personnes seules, messe des malades, marche de Pentecôte, festi'roc, fête du caté, dimanches autrement avec des pompiers, des infirmières, les petits-enfants, la pastorale du tourisme, une séance de cinéma.

Les 5 et 6 mai 2018, nous avons eu la joie d'accueillir notre Evêque, Monseigneur Jean-Louis Balsa pour une visite pastorale.

Des changements sur notre paroisse se profilent à l'Horizon : Mmes Solange Vial et Blandine Babin terminent leurs missions en tant que responsables de la catéchèse.

En août, nous accueillerons en collaboration avec la paroisse Sainte-Claire d'Annonay-Vocance, 3 prêtres polonais.

Maison paroissiale:

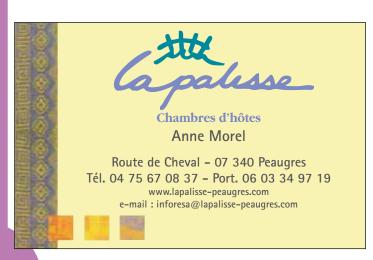
Place des Anciens Combattants - 07430 DAVEZIEUX 04 75 34 79 45 - Paroisse-stchristophe@orange.fr

Permanences d'accueil :

Le mardi et le mercredi de 17 h à 19 h - Le jeudi de 9 h à 11 h Le vendredi de 14 h à 16 h.

Chantal VIAL - Animatrice Laïque en Pastorale Paroissiale (ALPP) 06 66 37 48 10 - chantvial@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos de la paroisse sur Facebook Diocèse de Viviers : http://www.ardeche.catholique.fr





GUION PATRICK T.P.

TERRASSEMENT - DÉMOLITION - V.R.D. LOCATION MATÉRIEL AVEC CHAUFFEUR ENROCHEMENT - MINAGE - LOTISSEMENT

PROFESSIONNEL ET PARTICULIER.

625, route de Combalat 07340 FELINES Email : guionpatricktp@orange.fr Tél./Fax 04 75 32 53 36 Port. 06 64 98 12 06













COURIR A PEAUGRES

Toujours pour le sport et la bonne cause

La course à pied du 11 novembre 2017, Galop avec les loups, a connu son succès habituel.

520 coureurs adultes dont 186 femmes ainsi que 164 enfants ont pris le départ des différentes courses pour un total de 684 coureurs. 12 jeunes ou adultes du sport adapté Drôme

Ardèche ont, une nouvelle fois, pris part aux épreuves. Le bilan sportif de l'édition 2017 est donc très satisfaisant.

Merci à nos bénévoles ainsi qu'à nos partenaires et sponsors.

Un grand merci encore à la centaine de bénévoles ayant aidé au bon déroulement de l'organisation. L'aide de toute personne membre d'une association ou non est toujours accueillie avec plaisir. Annonay Jogging et le Comité des Fêtes ont offert encore une fois leur aide logistique. La municipalité, le Conseil Départemental de l'Ardèche ainsi que 100 partenaires et sponsors ont apporté leur aide et leur soutien. Tous doivent être remerciés.



4000 € reversés pour la bonne cause.

Un des buts de notre association étant de reverser les bénéfices à une bonne œuvre chaque année différente, le succès de la course du 11 novembre dernier a permis de verser **4000** € à l'Adapei Section Nord Ardèche de Roiffieux.



La course du dimanche 11 novembre 2018 (28e édition) sera au profit du **Comité HANDISPORT de l'Ardèche** qui propose diverses activités sportives à des personnes en situation de handicap.

Venez courir le dimanche matin.

Une séance de jogging collective est proposée chaque dimanche matin toute l'année. Rendez-vous à 9 h sur le parking des courts de tennis. Toutes les personnes intéressées sont bienvenues.



Le bureau 2018 :

Président : Christian CROS - 06 10 50 59 23 Vice-présidents : Michel CORTES, Yves RIVORY

Secrétaire : Jérôme OGIER Secrétaire adjoint : Claude CLOT Trésorier : Guy SAUVAGEON Trésorier adjoint : Alain PAYS

Membres: Christian BEIGNE, Jean-Paul BERT, Marie Noëlle BERTHAUD, Bernadette BUFFA, Luc BURGER, Olivier FABREGOUL, Joël GAUTHIER, Françoise GEX, Géraldine GEX, Michel GRENIER, Corinne JULLIEN, Jean Pierre KIERZEK, Gilles LACROIX, François MEYRAND, Charly MOKTHA-RI, Daniel PIRAT, Jacky RANDON, René VIAL, Carole VINCENT.



ÉPILATION

SOIN DU VISAGE ET MAQUILLAGE

SOIN DU CORPS ET AMINCISSEMENT

SOIN DES MAINS ET DES PIEDS

MODELAGE FERMETÉ ET BIEN-ÊTRE

Uniquement sur rendez-vous 04 75 32 73 69 ZA La Boissonnette 07340 Peaugres



PRODUITS ALIMENTAIRES

COSMÉTIQUES

HYGIÈNE

ENTRETIEN DE LA MAISON

... BIO !

le lundi de 9h à 17h du mardi au vendredi de 9h à 18h et samedi de 9h à 12h Magasin Bio - Z.A La Boissonnette - 07340 Peaugres - 0475 3273 69

DECOUVERTE ET NATURE

Envie de marche à pied, de découverte de la nature ? N'hésitez pas, venez nous rejoindre.







Tout au long de l'année vous pouvez découvrir notre groupe pour une ou deux randonnées avant d'adhérer au club.

Notre association, affiliée à la Fédération Française de la Randonnée pédestre et bénéficiaire de l'immatriculation tourisme, compte à ce jour 96 adhérents.

De septembre à juin, nous pratiquons la randonnée le lundi aprèsmidi (départ à 13h30 du parking de la Condamine) et proposons, chaque dernier lundi du mois, une marche à la journée avec repas tiré du sac en fonction de la météo.

En 2018, deux séjours sont organisés :

- Du 24 au 28 avril à BERRIAS-CASTELJAU en basse Ardèche
- Du 16 au 23 septembre à MONTCLAR dans les Alpes de Haute Provence

Des visites d'usine ou d'ateliers d'artisans sont également proposées au cours de la saison.

Le planning annuel est consultable et téléchargeable sur le site des associations de la mairie de Peaugres et sur notre site internet : http://www.decouverte-et-nature.org/

Pour tout renseignement : Jean-Louis MILLERY au 04 75 34 84 17 ou Louise-Marie PERROT au 04 75 34 83 84

FORME ET SANTE FORME ET SANTÉ, UNE ASSOCIATION QUI BOUGE

L'association Forme et Santé propose divers cours de gymnastique encadrés par Simonne, animatrice diplômée :

- 1) La gymnastique dite "d'entretien" qui porte essentiellement sur le travail des articulations, de la souplesse, des enchaînements, de la coordination, des étirements et de la musculation - le mardi de 8h45 à 9h45.
- 2) Le stretching (gym douce, étirements, assouplissements, respiration) - le vendredi de 14h30 à 15h30.

Nous utilisons différents accessoires (lest, élastique, gros ballon, step, bâton etc) en fonction des exercices et, pour davantage de confort, tous les cours se déroulent dans le dojo de l'Entre 2. Petit plus : notre animatrice suit régulièrement des formations et propose donc de nouvelles méthodes dans la pratique des exercices.

L'effectif pour l'année en cours est de 32 personnes (20 pour la gym d'entretien et 12 pour le stretching) - Dont seulement 2 messieurs -Nous ne pouvons qu'encourager la gente masculine à venir nous rejoindre.

Forme et Santé était présente lors du Forum des Associations du 9 septembre 2017 et nous avons pu avoir quelques contacts positifs.

Après 3 mois de vacances, la reprise aura lieu le mardi 18 septembre 2018.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour bouger avec nous.

Pour tout renseignement:

04 75 34 82 38 - 06 11 94 82 16 Présidente : Michèle EXERTIER

GENERATION'S DANCE

Notre association GENERATION'S DANCE est une activité qui propose de la danse de société ou danse de salon : chacha, tango, valse, paso doble, rock'n'roll, quick step, rumba, samba, salsa, madison, paloma bianca, etc.

Notre adhérent, Claude Berry, assure l'animation de début octobre à mi-avril.

Nos soirées dansantes ont lieu le jeudi soir de 20h00 à 22h30 à la Maison du Temps Libre à Peaugres.

Cette année, nous ont rejoints 38 danseurs individuels ou en couple.

Si vous avez envie de nous rejoindre, vous pouvez vous inscrire courant septembre, par téléphone ou par mail.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Georges VOLOZAN 04 75 34 82 26, 06 20 24 55 14, volozan.ge@wanadoo.fr, ou autre membre de l'association : 04 75 67 47 31, mgamon@club-internet.fr. ou : 04 75 67 32 04, bruno.hernu@wanadoo.fr

Notre bureau 2017/2018: Président : Georges VOLOZAN - Vice-Président : Bruno HERNU - Trésorière : Michèle GAMON



JUDO CLUB NORD ARDÈCHE

Le judo, jujitsu pour tous, dès quatre ans

Présidé par Emerick, tous les vendredis soir plus de soixante judokas du J.C.N.A de Peaugres-Félines envahissent les tatamis du dojo de l'Entre2 sous la houlette de Christophe Fort, diplômé d'Etat.

Dans une ambiance toujours de qualité et familiale, on pratique le judo et le jujitsu à son propre niveau, toujours dans le but de progresser. Certains pratiquent pour le loisir mais la compétition n'est pas laissée de côté. Ainsi, on retrouve les adhérents du J.C.N.A. sur les podiums, du départemental au national.

On notera, notamment, qu'Eden Masclet s'est imposé au Drôme Ardèche poussins en gagnant tous ses combats par ippon à Laveyron; Lilwenn Hinzelin, lui, finit troisième.

En minime, Roche-Fortune Akouma Elmini monte sur le podium des championnats Drôme-Ardèche.

Chez les cadets, la saison est de très belle qualité avec Flavien Archier 1 er et Benjamin Scussel 2ème aux demi-finales des championnats de FRANCE DE JUJITSU COMBAT. Quant à Emma Valla, après des combats de grande qualité, elle obtient une magnifique médaille de bronze au premier championnat de FRANCE JUJITSU COMBAT à Mont de Marsan.

Le Judo Club Nord Ardèche est également impliqué au niveau bidépartemental et régional dans l'arbitrage avec Jérôme et Emma Valla, toujours disponibles pour faire avancer le judo. Vous pouvez nous retrouver sur les tatamis le vendredi soir dès 17h00 ; ainsi que sur la page Facebook « judo club nord Ardèche »,

Contact mail judo.nord.ardèche@gmail.com judofort@gmail.com / Téléphone 06.60.15.96.87



Emma Valla, Flavien Archier, Benjamin Scussel médaillés aux demi-finales des championnats de France JUJITSU COMBAT



Tchaiden Sum et Eden Masclet au Drôme-Ardèche poussins

TENNIS

Le bureau reste inchangé pour cette année 2017-2018,

Une commission animation ainsi qu'une une commission travaux sont venues renforcer le bureau pour programmer les festivités et gérer les travaux (taille des haies, démoussage des courts) si besoin.

Les cours ont été dispensés par Samuel REYNAUD cette année, le jeudi à partir de 17h30 jusqu'à 19h30 pour les jeunes suivis de l'entrainement pour les adultes de 19h30 à 21 heures.

Une intervention auprès des enfants de l'école des TAMARIS (du CP au CE2) a également été réalisée par Samuel afin de faire découvrir le tennis aux enfants et souvent de voir de nouveaux licenciés pour la saison suivante.

Les rencontres GALAXIE TENNIS (compétition pour les moins de 12 ans non homologuée où chaque niveau correspond une couleur : rouge, verte ou orange) se sont déroulées sur nos courts selon le calendrier du comité.

La mise à disposition de la salle l'ENTRE DEUX permet de dispenser les cours même en hiver.

Pour la compétition, deux équipes en coupe des messieurs et en championnat ont réalisé un beau parcours et le tournoi interne, moment convivial entre licenciés clôture l'année sportive.

Côté animation, la galette a été partagée, et la soirée dansante reste à programmer pour 2018 suite au succès obtenu le 1er avril 2017, sans oublier la participation des sponsors.

Christophe FARIZON assure la fonction de Président. Patrick CAISSIE - Trésorier

Nadine DELORME - Secrétaire Pour tout renseignement :

Tél: 06 83 51 90 49 ou 06 61 41 23 97

le soir après 18 heures

JUDO CLUB PEAUGRES-FÉLINES

22 ans d'école de Judo à Peaugres-Félines

Notre équipe enseignante est composée de Christian Véréda 2ème DAN, diplômé d'Etat et Directeur Technique des sections ardéchoises, d'Alain L'herbette 6ème DAN, diplômé d'Etat et directeur technique de l'Union Judo Rhône, François Rodriguez 3ème DAN, diplômé d'Etat et professeur historique du club, et des coaches Victoria Cariven et Raphaël Mandier.

La section de Peaugres-Félines, fait partie de notre école de Judo. Elle forme les enfants à partir de l'Eveil Judo (6 ans) à la pratique de notre sport et les aguerrit à la compétition.

Cette saison, le club aura participé à plus de 30 rendez-vous sportifs toutes compétitions confondues.

Notre volonté est de continuer à développer notre école de judo.

Pour la saison 2017-2018, avec L'Union Judo Rhône, nous sommes 2èmes du Classement des Clubs au TROPHÉE DÉPARTEMENTAL DU CIRCUIT TOUR ELITE RHONE 2017-2018, sur plus de 140 clubs et 15 0000 licenciés, félicitations à tous nos judokas et à l'équipe enseignante.

Yvan Lara, Pdt du Dojo Rhône Vivarais, Pdt du Judo Club Peaugres-Félines section DRV



Section du Dojo Rhône Vivarais N° affiliation FFJDA : XX84DA0230 Membre de l'Union Judo Rhône

Email : idrvjudo@gmail.com Tél. : 07.69.62.37.98 Site internet : www.drvjudo.com Facebook : DRV - Judo Club Peaugres Felines

Nous vous invitons dans nos cours tous les lundis et les mercredis matin, au dojo de l'Entre 2.







KUNG FU SHAOLIN PEAUGRES

Le kung-fu est un sport de combat d'origine chinoise. Les moines pacifistes du monastère de SHAOLIN se sont transmis ce savoir à travers des générations grâce aux enchaînements de mouvements codifiés, les taos, ce qui signifie le chemin en chinois.

Ces exercices tirent leur originalité du fait que les moines observèrent les animaux pour s'inspirer des moyens de défense que la nature leur avait donnés. Ainsi appliquées, ces techniques animales aboutissent à de spectaculaires chorégraphies aux noms évocateurs : tao du tigre, du serpent, du léopard, du dragon...

La pratique du kung-fu se distingue aussi par le maniement et la maîtrise des armes traditionnelles telles que le bâton, le nunchaku à trois branches, la lance, le sabre, l'épée...

Le kung-fu permet de développer non seulement ses facultés physiques mais aussi mentales. La prise de conscience de son propre corps dans la réalisation d'actions complexes améliore l'aisance et développe l'activité sensorielle : confiance en soi, volonté, énergie, concentration, équilibre...

Ce sport de combat est ouvert à tous, enfants /adultes hommes ou femmes. L'apprentissage est progressif et permet à chacun d'évoluer à son rythme, en toute sécurité.



Travail du club

- Techniques de déplacements, de frappes, de parades.
- Ji Ben Gong taos (enchaînements de mouvements codifiés)
- Travail des coups de pieds

Tout au long de la saison, des stages et compétitions sont proposés aux pratiquants.

Le club a ainsi participé le dimanche 28 janvier, à Saint Maurice l'Exil, à une compétition Nationale de kung-fu Shaolin, Open de France de Combat SANSHOU.

Nous avons obtenu deux médaillées :

- Une médaille d'argent : Iola BRUHAT
- Une médaille de Bronze : Camille JULES

Les entraînements se déroulent à la salle

l'Entre 2 les mardis et jeudis :

- de 18h à 19h, pour les cours enfants,
- et de 19h à 20h30, pour les cours adultes.

Des cours d'essais gratuits sont proposés pour découvrir cet art martial.

Pour tous renseignements à la pratique du kung-fu 06 61 83 47 99 ou 06 08 32 93 43 Site http://shaolinkungfu.free.fr

LE QI GONG



un moment pour soi!

L'Association PREMS (Préparation Mentale des Sportifs) et Michel LANOTTE, enseignant de Qi Gong, poursuivent l'activité initiée à la Maison du Temps Libre, depuis 2010.

Cette discipline énergétique, partie intégrante de la médecine traditionnelle chinoise, vous donne l'occasion de pratiquer un exercice corporel entièrement centré sur les circuits électromagnétiques du corps et sur la capacité à les visualiser.

Les techniques de respiration proposées vous donnent un moyen pour vous détendre pleinement.

En participant aux portes ouvertes qui auront lieu en septembre 2018 vous adopterez la discipline !



Consultez le site www.voieducalme.com pour vous documenter plus largement sur les ateliers hebdomadaires, mensuels et à thème.

PEAUG' ROIS FUTSAL

Cette association lancée en 2015, regroupe une quinzaine d'adhérents et propose la pratique du foot en salle à l'Entre2 chaque vendredi de 19h à 21h. Elle s'adresse aux ados et adultes qui recherchent une activité sportive dynamique, dans une ambiance loisir sans esprit de compétition. Avis aux amateurs de Peaugres ou des environs! Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux participants, même pour 1 ou 2 séances d'essai.

Pour tout renseignement : Yvan BUFFA au 04 75 34 80 43 ou 06 70 13 03 27 - yvanbuffa@gmail.com

Président : Yvan BUFFA - Trésorier : Jean GALERA

Secrétaire : Cédric BARRETEAU



Le FC FÉLINES - SAINT-CYR - PEAUGRES continue de grandir

Après la démission de Séverine Desmartins, qui a beaucoup donné de son temps pour le club, Michel Fillatraud, le nouveau président, a dû s'entourer d'une nouvelle équipe dirigeante. C'est près d'une vingtaine de bénévoles qui s'active autour de Michel, pour remplir les multiples fonctions utiles à faire vivre le club.

En effet, le nombre de licenciés ne cesse d'augmenter, avec 273 adhésions au club pour cette saison 2017/2018. A part les U19, le club peut se réjouir d'être représenté dans toutes les catégories, même si les U17 sont en entente avec Châtelet et Serrières.

Le point d'orgue de la saison dernière, a été la montée de notre équipe fanion en division supérieure, en D3, niveau jamais atteint par e club. L'objectif pour cette saison a largement été rempli, pour les garçons de Romuald Barbato, puisque le maintien a été acquis haut la main.





On peut également voir beaucoup de plaisir chez les plus jeunes, tous les week-ends, sur nos terrains. **RESPECT et PLAISIR** sont les valeurs qu'inculquent nos éducateurs à nos joueurs, petits et grands.

Tout va pour le mieux dans le club mais, malgré cela, une ombre plane. En effet, le manque d'arbitres commence à être fort pénalisant, financièrement et sportivement. Le club lance un appel :

si toi, enfant ou adulte, féminin ou masculin, veut être la personne, sans qui une rencontre ne peut se dérouler, le club t'accueille à bras ouverts.

FC. FELINES S'CYR PEAUGRES



Pour finir, le club tient à remercier tous les bénévoles qui s'investissent sans relâche chaque semaine, tous les sponsors ainsi que les communes de Félines, St Cyr et Peaugres.

Sans vous tous, le club ne serait rien.

LES MANIFESTATIONS 2018

08 SEPTEMBRE : Concours de Pétanque





abattage. broyage végétaux. clôture. mini-pelle. cour gravier Adhérent Coopérateur Service à la Personne Sur l'entretien de votre jardin, déduisez 50 % de vos impôts chèque ou CESU accepté

188 Avenue Ferdinand Janvier - Grosberty - 07100 ANNONAY Tél. 04 75 67 08 54 / 06 11 09 23 87 - courbon-christophe@orange.fr

VIAL Alain

Terrassement
TRANSPORT - LOCATION - T.P.

116 RN, 82 Les Grands Prés 07340 Peaugres • 04 75 34 86 45 Fax 04 75 67 33 21

LA VIE MÉDICALE PEAUGROISE de 1977 à 2018

Vendredi 2 mars 2018, la maison médicale et la maison paramédicale étaient inaugurées à Peaugres. Il m'a semblé intéressant de consacrer notre page « Histoire » de ce bulletin municipal, à une rétrospective de la vie médicale peaugroise au cours des quarante dernières années.

Nous sommes au cœur des années soixante-dix. Louis Garnier est maire de la commune. Au cours d'un échange avec un jeune couple qui vient d'emménager dans sa maison, récemment construite dans le hameau de Praclos, il est évoqué le besoin infirmier à Peaugres.

L'idée fait son chemin et en février 1977, Jean-Claude Marcel s'installe, au rez-de-chaussée de la maison Coste, rue principale, et ouvre le premier cabinet infirmier à Peaugres. En octobre de la même année, victime d'un accident, sur la route de Bogy, il est contraint de cesser son activité. Le cabinet est repris par son épouse, Monique Marcel. Ils achètent l'ancienne maison mère de la charpenterie Veyre (actuellement maison Combes) pour y transférer leur siège social. Monique Marcel exercera la fonction d'infirmière libérale jusqu'à la fin de l'année 1981.

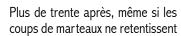
L'année suivante, c'est une grande première pour la commune de Peaugres qui voit l'arrivée d'un médecin. Patrick Mante, originaire de Grenoble, vient s'installer avec son épouse, dans la maison Coste, rue centrale. Le rez-de-chaussée sera utilisé comme appartement et le premier étage sera consacré au cabinet médical. Il reçoit ses premiers patients début octobre 1982. C'est le premier médecin à exercer sur la commune. Malheureusement, il reste très peu de temps puisqu'en avril 1984, il rejoint la commune voisine de Davézieux où il transfère son cabinet.

A cette époque, André Wagner ouvre son cabinet de soins infirmiers à Peaugres. Il loue une pièce de la maison de Louis Reymond, actuellement la maison et le studio d'enregistrement d'Emilien Buffa. En avril 1987, Thèrèse Wagner, infirmière, vient seconder son mari.

En 1987, un jeune couple de médecins sans frontière, Michel et Bénédicte Clément rentrent en France après quelques années passées en Afrique. Leur souhait était de rester une année en France, trouver un petit village tranquille puis repartir pour de nouvelles missions humanitaires. Mais l'histoire s'est écrite autrement... Relatons ci-dessous quelques impressions que Michel Clément nous a confiées en 1987 : « Peaugres nous semble un « mi-chemin » bien pratique. D'une part, la région n'est pas saturée du point de vue médical et d'autre part, nous tenions à nous installer dans un petit village pour retrouver ce contact humain qui nous est cher. Ces quelques mois passés à découvrir les habitants de Peaugres et de ses environs me confortent dans l'idée d'avoir effectué un bon choix. Dès notre retour du Tchad, je souhaitais trouver un village sympathique où je pourrais tout à la fois exercer mon métier et vivre en harmonie avec sa population. Je me rappellerai toujours de mon premier contact avec le village. C'était un bel après-midi de la fin de l'été, après avoir longé la grande rue, je garais ma voiture devant un atelier de ferronnerie que je ne citerais pas mais que tout le monde aura reconnu, je me présentais à l'homme qui travaillait. Celui-ci me répondit en ces

termes : « un médecin! Mais oui, nous avons besoin d'un médecin! » Mon sang ne fit qu'un tour !!! Coup de foudre !!! . . . Je ne regrette pas ce choix mais je dois beaucoup à la population et à Monsieur le Maire, Louis Garnier, qui très rapidement, ont su m'accueillir en m'offrant leur confiance et leur convivialité.»

Michel et Bénédicte achète la maison Méteil, effectuent quelques travaux. Le premier étage sera réservé au cabinet médical et l'étage supérieur à l'appartement. Le 23 septembre 1987 s'ouvrait au cœur du village le cabinet du Docteur Michel Clément. Ils résideront cinq ans à Peaugres avant d'élire domicile à Félines où le cabinet du Docteur Bénédicte Clément a ouvert en 1991.



plus sur l'enclume, Edmond Daneyrolle se souvient encore de cette première rencontre et Michel Clément qui était en transit pour une année est toujours là.

L'année 1989 verra de nombreux changements : démolition de la maison Perney, ancien café Boissonnet, afin d'élargir la rue (actuellement rue de l'égalité).

Le centre commercial « Les chanterelles » et les appartements sont en pleine construction.

C'est également à cette époque que Dominique Gauthier crée sa phar-

macie. Attendue depuis quelques années, elle ouvrira ses portes le 12 octobre 1989. Le 28 février 1990, le préfet de l'Ardèche, Christian Pellerin, accompagné de Louis Garnier, maire et Philippe Dozance, premier adjoint lui rendent une petite visite à l'occasion de l'inauguration du nouveau guartier commercial.

Une belle croix verte appréciée par les Peaugrois et les habitants des villages alentours.

En 2006, l'espace clientèle s'agrandit et un mobilier plus fonctionnel est installé. Pendant les travaux, une mini pharmacie est aménagée, à l'arrière, permettant de continuer l'activité.











En 1995, Robin Marthouret, masseur-kinésithérapeute s'est installé dans le dernier local commercial vacant des « Chanterelles ». Son ambition est de céder son cabinet de Bourg Argental pour s'établir définitivement à Peaugres et retrouver ainsi ses racines puisqu'il est serrièrois d'origine.

En octobre 1998, Laurent Deygas s'installe et remplace André Wagner, démissionnaire. Il partage le cabinet de Robin Marthouret, kinésithérapeute. Les soins sont assurés 7 jours sur 7. Un an plus tard, Martine Brondel, qui a travaillé six ans en service hospitalier à Lyon, saisit l'opportunité

qui se présente pour venir exercer son métier d'infirmière dans son village natal. En octobre 1999, elle rejoint Laurent

Deygas, et travaille en collaboration. Ils ouvrent leur cabinet de soins dans une partie de l'ancienne usine Gagnaire, rue de l'Egalité.

En 2001, François Serve, dentiste, qui exerce déjà à Annonay ouvre au 199 rue centrale, au dessus de l'ancienne poste, un second cabinet dentaire.

Automne 2002, un deuxième médecin vient s'installer à Peaugres. Isabelle Kouotze s'installe à l'étage de la maison du docteur Clément. Dans l'appartement laissé libre. Originaire de Nantes, elle a commencé d'exercer à l'île de La Réunion. Un deuxième docteur à Peaugres... Quelle aubaine !!!!

Le 9 avril 2013, le maire, Ronan Philippe et son conseil invitent tous les professionnels de la santé résidants à Peaugres à une réunion pour réfléchir ensemble.

Le Docteur Michel Clément lançait la discussion en faisant fait part des ses inquiétudes lorsqu'il partira à la retraite: « Nous sommes sur un bassin de vie qui représente environ 5000 habitants avec seulement trois méde-





cins. Nous sommes en sous effectif. La norme c'est un médecin pour 1000 habitants. Nous sentons que les choses vont empirer puisque nous avons une forte augmentation démographique et nos âges évoluent de même. On voit bien qu'avec le temps les médecins vont partir et lorsqu'ils partent, ils ne sont pas remplacés. J'avais posé la question d'une maison médicale car il semblerait que ce soit le meilleur moyen d'attirer les jeunes médecins qui ne souhaitent plus exercer en solitaire comme nous l'avons fait. La maison médicale semble être le meilleur moyen pour résoudre les déserts médicaux. » Tous sont conscients qu'il est nécessaire de faire quelque chose et l'idée de créer une maison médicale prendra forme.

Le projet initié par la municipalité sera ensuite porté par Vivarhône avant d'être confié à Annonay Rhône Agglo. Le chantier aura duré une année et le 18 décembre 2017, les docteurs Michel Clément et Isabelle Kouotze quittent la place de l'église et s'installent

dans un nouveau local, flambant neuf. Les infirmiers, Laurent Deygas et Martine Chappat traversent la rue et déménagent dans leur nouvel espace. Le kinésithérapeute Robin Mathouret profite de la nouvelle construction pour créer une nouvelle salle. Et comme les bonnes nouvelles n'arrivent jamais seules... Un nouveau médecin généraliste, Steven Jolivet ouvre son cabinet. Au premier étage de cette maison médicale, un couple de dentistes, Jérémie Rullière et Lise Sautel prennent possession des lieux.

En 2017, la municipalité fait rénover l'ancien local de la poste qui avait accueilli quelques temps les bureaux de l'ADMR. Ce sera désormais la maison paramédicale. Cinq personnes occupent l'espace actuellement : Alison Marin, ostéopathe ;

Brigitte Azémar, diété-

ticienne-nutritionniste ; Dorian Deygas et Lydiane Rouméas, érgothérapeutes et Maud-

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé par leurs témoignages, souvenirs et photos à réaliser cet article qui veut relater au mieux la vie médicale peaugroise. Si des personnes ont été oubliées ou si des erreurs ont été commises, merci de me le faire savoir ou à un des membres de l'association « Mémoire et Patrimoine de Peaugres ».



